



CAISSE D'ÉPARGNE
DE FRANCHE-COMTE

TOPO

FRANCHE-COMTÉ

L'EST
RÉPUBLICAIN

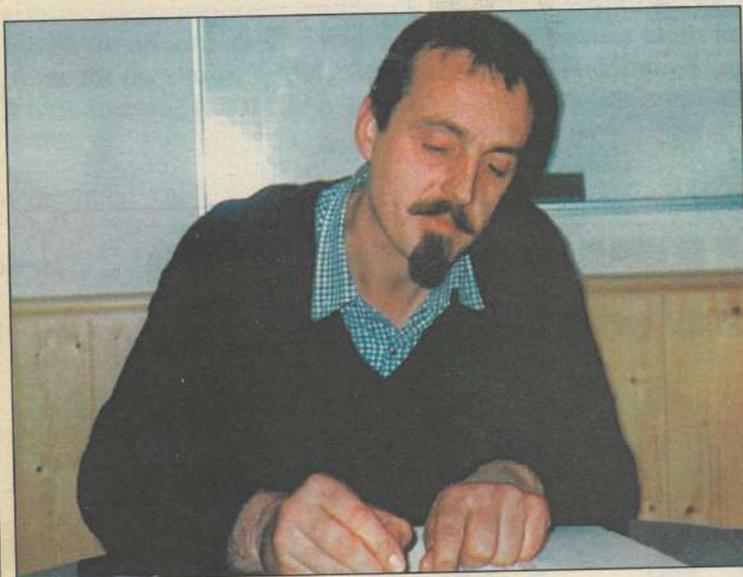
Cahier de l'Est Républicain

Le mensuel du centre information jeunesse MARS 28 DÉCEMBRE 1994, n°50

Cap sur l'avenir : quel président !

Un chef d'entreprise très préoccupé de la formation des jeunes : « Cap sur l'avenir » a trouvé en Marc Feller un président de choix. Portrait.

p. 12



Des nouveaux lieux de culture

Le « Gymnase culturel » de l'IUFM à Besançon, l'ARCHE à Bethoncourt : deux structures qui entament leur première saison. Avec le même état d'esprit : promouvoir la culture



LE MÉTIER



Préparateur en pharmacie en officine ou à l'hôpital

p. 4

BOUGER

Le développement du hockey

p. 16

BOUILLON DE CULTURE



Nougaro à Besançon en janvier

p. 20

Sommaire

- Vie pratique
Les services du CRDP p. 6
- Vie quotidienne
Des nouveaux programmes européens pour les jeunes p. 8
- L'ASQAB surveille
la pollution à Besançon p. 9
- Vos droits
La conduite accompagnée p. 10

La CAF simplifie son accueil téléphonique p. 19

ENTRÉE LIBRE

Réseau
INFORMATION JEUNESSE
en FRANCHE-COMTÉ

● CENTRE RÉGIONAL
D'INFORMATION JEUNESSE
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél. : 81 83 20 40
Fax : 81 82 83 17
Minitel : 36 15 IJ

● CENTRE DÉPARTEMENTAL
D'INFORMATION JEUNESSE
15, avenue Thurel
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 84 35 27 27

● CENTRE DÉPARTEMENTAL
D'INFORMATION JEUNESSE
38, rue Paul-Morel
70000 Vesoul
Tél. : 84 75 44 00

● BELFORT INFORMATION
JEUNESSE
3, rue Jules-Vallès
90000 Belfort
Tél. : 84 28 55 00

Les offres de logement
Les offres de Jobs
Les offres d'auto-stop
sur

3615 IJ

LE SERVICE DU MOIS

Le bus à travers l'Europe



Le CIJ vend les billets d'autocar Eurolines, pour des destinations régulières dans toute l'Europe, au départ de Besançon ou Dijon. Exemples, Besançon-Prague 610 F AR (550 F pour - de 26 ans), Besançon-San Sebastian 805 F (- de 26 ans), Dijon-Londres 850 F AR.

ER 7 271204

N PHELIX CLUB

Nuit de la St-Sylvestre



Cotillons
Chocolats
Ambiance de fête

Croissants
à l'aube

Entrée au choix : 120-F, 1 conso — 150 F, 2 conso

En bref

● **JURA - la plaquette Jura-hiver 94/95 des manifestations** culturelles et sportives, élaborée par le réseau information jeunesse du Jura avec la collaboration du Conseil général du Jura est sortie.

Tous les rendez-vous de décembre à avril. Disponible dans le réseau JI, les offices du tourisme, les mairies, les lycées.

● **CONCERTS - la billetterie du CIJ vend des places pour les concerts suivants**, au Palais des Sports de Besançon : Starmania (9 février), Roch Voisine (22 février), Francis Cabrel (8

mars), Jacques Higelin (22 mars).

● **CIJ - les fiches d'informations pratiques du CIJ**, regroupées dans « Actuel Franche-Comté » sont disponibles par abonnement. 500 pages sur l'enseignement, les métiers, la vie pratique, les vacances... Contact : 81.83.20.40.

● **VACANCES - Des guides de la montagne sont à votre disposition** au Centre information jeunesse. Ils présentent une centaine de stations de ski, pour choisir le lieu de vos vacances à la neige.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Directeur délégué de la publication et de la rédaction
Philippe RENAHY

Crédit photos
CIJ

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie
L'EST RÉPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

Dépôt légal Juin 94

Adresse :
TOPO-CIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél. : 81 83 20 40
Fax : 81 82 83 17

Agrément tourisme :
N° 275 048

CIJ

Après une année tonique, quoi de neuf pour 1995 ?

Un Salon de la Jeunesse en mars 95 et un nouveau service « stages en entreprise » en collaboration avec l'Université et l'Union patronale.

Pour les jeunes, l'année 94 aura été marquée par le CIP et le questionnaire Balladur. Beaucoup de questions, beaucoup de réponses. Se sont-elles rencontrées ?

Plus qu'une année de la jeunesse, 94 aura été l'année des médias, plus exactement du média. Le comité d'experts des questions de jeunesse est animée par des stars médiatiques : le Doc, Mireille Dumas. La petite boîte à la vent en poupe. En quadrichromie. La vente de postes de télévision ce mois de décembre vient de battre tous les records depuis 30 ans. Même le CIDJ est entraîné dans le courant. Jean-Marie Cavada vient d'en être nommé

Président. Pour exister, il faut désormais être vu à la télé.

Pour le CIJ et le réseau information jeunesse de Franche-Comté, 1994 aura été une occasion supplémentaire de s'accrocher au vécu de son public, de ses questions, de ses attentes. L'occasion d'accumuler quelques petites réponses quotidiennes.

Actualiser patiemment le fonds documentaire, poumon de toute l'information. Améliorer TOPO, le service logement. S'organiser pour payer les aides aux jeunes en difficulté, accordées par le département du Doubs et la Préfecture, dans les délais les plus brefs, c'est à dire J+1.

Tenir toutes ces contraintes, parfois fastidieuses, chaque jour. Renforcer la publication documentaire régionale Actuel Franche-Comté. Répondre aux courriers, à la dictature irrationnelle du téléphone. Lancer

une nouvelle Carte Jeunes.

Modifier les statuts pour que le Centre soit plus en prise avec les jeunes et son réseau régional.

S'intéresser au débat parlementaire sur la jeunesse (huit députés, cinq jeunes et... votre serviteur). Prendre le temps de préparer le Salon de la Jeunesse en associant le plus de partenaires possibles à la réflexion (et à la décision bien sûr, à l'unanimité).

1994-1995. Le trait d'union c'est notre volonté irréductible d'être au service de la jeunesse de notre région. Le plus souvent avec ardeur, parfois avec fougue, toujours avec passion. Notre moral n'est pas au doute et notre foi, en notre métier, est intacte.

Philippe RENAHY,
Directeur du Centre
Information Jeunesse de
Franche-Comté

Réseau Information Jeunesse en Franche-Comté

Centre régional d'information jeunesse de Franche-Comté
27, rue de la République
25000 Besançon
Tél. 81.83.20.40
Fax 81.82.83.17
Minitel 36.15 JJ
Horaires d'ouverture au public :
10 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h tous les jours sauf lundi matin et samedi matin
DOUBS (25)

Bureau d'Information Jeunesse
Villa Chenevière
3, rue Charles-Lalanc
25200 Montbéliard
Tél. 81.99.24.15
Horaires d'ouverture au public :
9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h du mardi au vendredi, 14 h - 17 h lundi et samedi

Point Information Jeunesse
Centre de formation municipal
7, rue Barbier
25110 Baume-les-Dames
Tél. 81.84.33.77

Point Information Jeunesse
Direction régionale Jeunesse et Sports
27, rue Sancey
25000 Besançon
Tél. 81.41.26.26

Point Information Jeunesse
Maison pour tous de Planoigne
23, avenue de Bourgogne

25000 Besançon
Tél. 81.52.83.57
Point Information Jeunesse
Syndicat d'initiative
25370 Les Hôpitaux-Neufs
Tél. 81.49.13.81

Point Information Jeunesse
Maison des Jeunes et de la Culture
2, place de l'Eglise
25500 Morteau
Tél. 81.67.04.25

Point Information Jeunesse
Point Rencontre Jeunes
Place Zaraoutz
25300 Pontarlier

Point Information Jeunesse
Centre social des Buis
2, rue Proudhon
25700 Valentigney
Tél. 81.30.64.98

Point Information Jeunesse
Bibliothèque municipale
6, rue de L'Hôtel-de-Ville
25800 Valdahon
Tél. 81.56.23.88

JURA (39)
Bureau d'Information Jeunesse
15, avenue Thurel
B.P. 830
39008 Lons-le-Saunier cedex
Tél. 84.35.27.27

Horaires d'ouverture au public :
10 h - 12 h, 14 h - 18 h du lundi au vendredi

Bureau Information Jeunesse
6, rue du Marché
39200 Saint-Claude
Tél. 84.45.27.27
Horaires d'ouverture au public :
16 h - 19 h les mardis, jeudis, vendredis, 14 h - 19 h, le mercredi, 9 h - 12 h, le samedi

Point Information Jeunesse
MJC
13, Grande Rue
39600 Arbois
Tél. 84.66.01.83

Point Information Jeunesse
PAIO
Rue de l'Égalité
39300 Champagnole
Tél. 84.52.49.25

Point Information Jeunesse
Maison des Jeunes et de la Culture
24, rue des Alliés
39500 Damparis
Tél. 84.81.19.71

Point Information Jeunesse
Centre Horizon
26 A, rue Maréchal-Leclerc
39100 Dole
Tél. 84.82.25.29

Point Information Jeunesse
Mission locale
Place Nationale
39100 Dole
Tél. 84.72.53.18

Point Information Jeunesse
10, quai Jobez
39400 Morez
Tél. 84.33.40.61

Point Information Jeunesse
Syndicat d'Initiative
Rue Victor-Hugo
39800 Poligny
Tél. 84.37.24.21

Point Information Jeunesse
Lycée Cité scolaire
Pré Saint-Sauveur
39200 Saint-Claude
Tél. 84.45.33.03
HAUTE-SAONE (70)

Bureau d'Information Jeunesse
38, rue Paul-Morel
70000 Vesoul
Tél. 84.75.44.00
Fax 84.76.60.79
Horaires d'ouverture au public :
10 h - 12 h, 14 h - 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h - 12 h, 14 h - 18 h, le samedi

Point Information Jeunesse
60, Grande Rue
70100 Gray
Tél. 84.65.44.00
Fax 84.65.64.17

Point Information Jeunesse
Bureau de l'Octroi
2, avenue Léon-Jouhaux
70400 Héricourt
Tél. 84.46.19.67

Point Information Jeunesse
Point Public Haute-Saône
Mairie, rue de l'Hôtel-de-Ville
70500 Jussey
Tél. 84.92.25.25

Point Information Jeunesse
5, rue La-Font
70200 Lure
Tél. 84.62.94.90

Point Information Jeunesse
35, rue Carnot
70300 Luxeuil-les-Bains
Tél. 84.40.12.28

TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Belfort Information Jeunesse
3, rue Jules-Vallès
90000 Belfort
Tél. 84.28.55.00
Fax 84.21.03.99
Horaires d'ouverture au public :
13 h 30 - 18 h 30, du lundi au samedi

Point Information Jeunesse
Foyer Georges-Brassens
Place Roger-Slanegro
90500 Beaucourt
Tél. 84.56.65.98

Point Information Jeunesse
Centre socioculturel
9, rue des Casernes
Place des Comandos-d'Afrique
90200 Giromagny
Tél. 84.29.30.76

PHARMACIE

Pour les préparateurs de nouvelles compétences

Un métier pas encore trop touché par le chômage. Et dont la formation passe uniquement par l'apprentissage.

Les métiers où la chance de trouver une place est quasi certaine sont suffisamment rares pour être signalés. Avec un taux de chômage avoisinant les 6 %, les préparateurs en pharmacie font quelque peu figure d'exception dans le contexte actuel. La CPNE (Commission paritaire nationale de l'emploi) a ainsi signalé la création de 26 300 emplois en officine entre 1977 et 1990 en France.

Même si la conjoncture devient un peu moins facile, elle reste satisfaisante. Les professionnels de la formation croisent les doigts : « *A l'heure actuelle, il n'y a pas trop de problème. On trouve des débouchés pour tout le monde* » note Pascal Arbault, directeur du Centre de formation de Franche-Comté.

Situé à Besançon, ce CFA est depuis 1948 le seul formateur de préparateurs en pharmacie de la région. Dans ses trois niveaux de formation - CAP, Mention complémentaire et Brevet professionnel - il concerne environ 300 futurs préparateurs.

On devrait d'ailleurs plutôt parler de préparatrices puisque la profession compte 96 % de filles. « *Ce qui explique en partie le taux de chômage bas, avance Pascal Arbault. Beaucoup de filles arrêtent leur activité lorsqu'elles commencent une vie de famille et s'occupent de leurs enfants* ».

Les débouchés ? Pour l'essentiel, ils concernent

les officines, au nombre de 471 en Franche-Comté, pour lesquelles les diplômés sont « *habilités à préparer et délivrer des médicaments destinés à la médecine humaine et la médecine vétérinaire* » comme le précise le Code de la santé publique. Une partie moins grande des préparateurs se dirige vers la pharmacie hospitalière (voir p. 5).

Restent quelques possibilités très réduites d'orientation vers les écoles de visiteur médical - qui nécessitent le Bac -, vers l'industrie de fabrication et enfin en direction des laboratoires pharmaceutiques. Pour cette dernière option, « *la concurrence d'autres diplômés plus élevés est forte, mais les préparateurs ont leur carte à jouer s'ils s'en donnent la peine* » précise Pascal Arbault.

Faire face à toutes les situations

Les professionnels ont cependant décidé de plancher sur le problème des débouchés. Car pour un tel diplôme, les possibilités de reconversion semblent limitées lorsqu'apparaît le problème du chômage.

Multiplier les ouvertures, renforcer la formation, telles sont les deux solutions envisagées. Elles rejoignent la réalité des pharmacies, où l'on note quelques évolutions à travers les demandes des clients : ainsi en va-t-il des nouvelles thérapeutiques, ainsi également de tout ce qui concerne l'acti-

tivité de conseils. Dans cette optique, les CFA actualisent les programmes de formation pour les conduire à une plus grande polyvalence.

« *Nous mettons en place cette année un projet pédagogique de référence élaboré en juin dernier et appliqué au Brevet professionnel. Ce projet entre dans la tendance à évoluer vers un enseignement beaucoup plus pratique et proche de la réalité officinale* » confirme Pascal Arbault.

C'est ainsi que « *pour permettre aux préparateurs de faire face à n'importe quelle situation* », de nouveaux enseignements ont été mis en place à Besançon : pharmacie vétérinaire, accessoires orthopédie, cosmétologie et parapharmacie, urgences et premiers secours.

En ce qui concerne les débouchés, quelques autres voies sont explorées, notamment du côté de la représentation commerciale, dans l'industrie, voire dans le milieu pénitentiaire où la distribution de médicaments est souvent confiée aux détenus. Des passerelles vers d'autres formations ou des prolongements comme dans le secteur hospitalier sont également envisagés. En prenant en compte une évolution récente du recrutement des CFA : « *Nous avons de plus en plus d'élèves ayant un niveau de terminale et même supérieur au Bac* » remarque Pascal Arbault.

Stéphane Paris



La préparation de médicaments constitue une partie importante de l'enseignement en CFA.

30 000 préparateurs

Il existe actuellement 30 000 préparateurs diplômés en France. 90 % exercent en officine : employés hautement qualifiés, ils assurent des responsabilités sanitaires et commerciales, connaissent parfaitement les médicaments et les démarches liées au remboursement. 10 % travaillent en hôpital et dans l'industrie pharmaceutique. Dans ce secteur, les postes de conditionnement et d'entretien diminuent en raison de l'auto-

matisation des tâches, tandis qu'une demande en légère hausse est constatée pour le contrôle qualité, avec une élévation du niveau de qualification.

Les préparateurs en pharmacie débutent à un salaire variant entre 6000 et 9000 F selon leur travail et leur secteur d'activité. 14 000 jeunes sont en formation dans 72 écoles, parmi lesquelles 12 CFA régionaux.



ESPACE COULEURS

- COPIE NOIR et BLANC
- FOURNITURES de BUREAU
- FOURNITURES de BUREAU d'ÉTUDES
- PHOTO EXPRESS
- PHOTOCOPIEURS - TÉLÉCOPIEURS

COPIE LASER COULEURS

A4 : 10 F

EXCEPTIONNEL !

AGRANDISSEMENTS PHOTOS

(d'après négatif 24 x 36)

13 x 19 = 8 F

20 x 30 = 17 F

30 x 45 = 32 F

50 x 75 = 50 F

Du 19 décembre au 7 janvier 95

PROMOTION

- DOUBLE TIRAGE

les 2 : 1,90 F

Développement négatif : 10 F

- D'après négatif couleurs

24 x 36 - 110 - 126

(photo format 10 x 15)

Délai : 48 h

10, rue Pasteur - BESANÇON - Tél. 81.81.52.64 - Fax 81.83.31.43

ENTRETIEN

Christelle Kohler : « Il faut savoir conseiller les clients »

Diplômée du CFA de Franche-Comté en juin 91, elle est restée dans l'officine où elle a fait son apprentissage.

Qu'avez-vous fait au CFA?

Un CAP d'employé en pharmacie. Ensuite, normalement il y a une mention complémentaire puis le Brevet professionnel. Je ne pas fait la Mention parce que j'avais un BEP sanitaire et social qui en dispense. Donc j'ai passé 4 ans au lieu de 5 au CFA.

Est-ce que c'était difficile ?

Ce n'est pas toujours évident ; il faut gérer le travail à l'officine trois semaines avec des horaires jusqu'à 19h voire 19h15. Et la semaine au CFA est assez chargée, plus tout ce qu'il y a à faire à la maison.

Avez-vous rencontré des problèmes pour trouver du travail ?

Moi non, puisque j'ai fait 5 officines pour trouver un maître d'apprentissage. Et la cinquième, c'était ici... Mais j'ai des collègues qui ont moins de chance pour trouver du travail ou pour faire un CAP.

Parfois les employeurs ne gardent pas pour toutes les études et il faut chercher quelqu'un d'autre pour le BP. Moi j'ai eu la chance de trouver un employeur qui

m'a gardé après les études mais ce n'est pas toujours comme ça.

En officine, quel est votre travail ?

On est habilité à seconder le pharmacien, à l'aider dans la délivrance des médicaments et puis également à faire toutes les préparations qui peuvent être à base de plantes, faire des gélules, des suppositoires. Avant on en faisait énormément, mais depuis qu'il y a eu le « déremboursement », les médecins en prescrivent très peu. Ici, on n'est pas une très grosse officine, on a une préparation par jour, voire deux. Les temps de préparation varient : deux tubes à mélanger prennent dix minutes, quand il y a des suppositoires ou des gélules, c'est nettement plus long.

Y a-t-il des contraintes ?

Il faut pouvoir retenir tous les médicaments. Ce n'est pas toujours évident de savoir exactement à quoi ils servent, mais on a toujours le dictionnaire « Vidal » pour vérifier.

Ca nécessite quand même des connaissances sur l'organisme, sur les façons d'agir des médicaments, certaines posologies. Également au niveau des plantes, savoir sur quoi elles vont agir, pouvoir donner des conseils aux clients.



Une part de responsabilité dans la vente.

Et l'aspect commercial ?

On est en contact avec les clients, il faut conseiller, expliquer. Il faut parfois savoir conseiller de la parapharmacie, tout ce qui est crèmes, shampoings, ce n'est pas toujours facile. Ce n'est pas de la simple vente, il y a aussi une part de responsabilité.

S.P.

FORMATION Une seule voie l'apprentissage

Le diplôme de préparateur en pharmacie se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage.

La nécessité d'une formation en alternance est illustrée par le travail à effectuer dans les officines. Où la mission des tuteurs de l'apprenti recèle les trois avantages.

Accueillir l'élève et lui faire découvrir en quoi consiste ce métier de façon très pragmatique.

Lui transmettre un savoir-faire propre au travail en officine. Et enfin permettre également une évaluation de

l'apprenti et la cogestion avec le CFA du contrat. D'un autre côté, « les pharmaciens ont conscience de leurs besoins et de la nécessité de bien former les apprentis » souligne Pascal Arbault. « Ici en tous cas, ils jouent vraiment leur rôle de maître d'apprentissage, ils y consacrent temps et moyens ».

La récente ouverture de l'apprentissage au service public profite également à la profession puisque les apprentis ont désormais possibilité de trouver des contrats en milieu hospitalier.

HOPITAL Un aspect différent du métier

Patrick Viennot a passé 11 ans en officine avant de travailler à la pharmacie centrale de l'hôpital de Besançon, où se trouvent une vingtaine de préparateurs.

Bien placé pour évoquer les différences dans la façon de travailler, il souligne des fonctions multiples, avec des « responsabilités administratives, scientifiques, techniques et commerciales ».

Première fonction, la dispensation de médicaments, matériels stériles, pansements, nutrition entérale aux unités fonctionnelles de l'hôpital et consultants externes (personnes soignées à l'extérieur de l'hôpital avec des médicaments non disponibles en pharmacie).

Une fonction liée à la fabrication des préparations magistrales (suivant des prescriptions particulières) et des médicaments en série.

Les préparateurs de l'hôpital doivent également s'occu-

per de l'achat, en relation avec les fournisseurs. Et bien sûr veiller à l'approvisionnement constant de l'hôpital.

Ces aspects s'accompagnent nécessairement d'une fonction de gestion : budget et analyse des dépenses, inventaire, service des stocks, gestion des périmés, des demandes d'antibiotiques.

Ce qui comporte également une capacité de prévision des dépenses et un travail au niveau de l'informatique.

En l'occurrence, Patrick Viennot décrit « un travail beaucoup plus technique que l'officine et un panel de fonctions plus large ». Ce qui peut expliquer que le diplôme de préparateur ne suffit pas pour entrer à l'hôpital.

Il faut également passer un concours régional, organisé par la DASS. Une fois à l'hôpital, il existe aussi un concours interne pour devenir « préparateur de classe fonctionnelle », ce qui recouvre une fonction d'encadrement

La formation « préparateur en pharmacie »

En Franche-Comté, un seul lieu de formation :

Centre régional de formation - CFA des préparateurs en pharmacie de Franche-Comté, 50 avenue Clémenceau, 25000 Besançon (81.82.16.71).

Conditions d'accès : être âgé de moins de 26 ans et avoir un contrat d'apprentissage de 2 ans en vue de la préparation du CAP. Niveau minimum souhaité : Seconde ou BEP sanitaire et social. Un examen d'entrée est prévu, comprenant des épreuves de mathématiques, français, chimie/physique/anatomie et tests psychotechniques.

Les titulaires du Bac

sciences et techniques de labo, ainsi que les étudiants ayant effectué une année d'études en faculté de pharmacie sont autorisés (sous réserve de l'accord des pharmaciens) à préparer directement le BP « préparateur en pharmacie » en 2 ans.

Trois diplômes :

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) « employé de pharmacie », préparé en 2 ans. Une semaine de 39 h au CFA, trois semaines en officine.

Mention complémentaire (MC) au CAP. Préparé en 1 an en alternance avec un contrat d'apprentissage. 4 jours de

cours par mois, stage d'un mois dans un service ou un établissement à caractère sanitaire, avec un rapport à effectuer.

Brevet professionnel (BP) « préparateur en pharmacie ». Activité professionnelle exercée en pharmacie d'officine ou en pharmacie hospitalière complétée par 400 h de cours par an.

Les préparateurs en pharmacie titulaires du BP sont les seuls autorisés à seconder les pharmaciens dans la préparation et la délivrance au public des médicaments destinés à la médecine humaine ou à la médecine vétérinaire.

ER H 250494



ASSURANCE AUTO

étudiants

50% à 75% moins cher

Exemples :

SUPERCINQ CAMPUS	2.800F
permis plus de 2 ans	
205 JUNIOR	4.800F
permis moins d'1 an.....	

(Tous risques, bonus à déduire)

Cabinet
B. LONCHAMPT
 Agent général
 10, rue des Frères-Mercier
BESANÇON
Tél. 81.81.61.49

d'après Franquin

En bref

● **DOCUMENTATION - au niveau national l'ensemble des CRDP** - réseau chapeauté par le Centre national de documentation pédagogique - propose à l'heure actuelle 25000 produits pouvant servir à l'enseignement. Des livres mais aussi des revues, des vidéos ou des logiciels.

● **USAGERS - les CRDP sont tournés en priorité vers les enseignants, de la maternelle à l'Université.** Tous les types de formateurs ou d'organismes de formations, ainsi que les collectivités territoriales dans la mesure où elles ont des responsabilités pour l'école peuvent également y trouver une matière utile. Autres publics potentiels, les parents d'élèves, les services extérieurs de l'Etat, les organismes de service public. Sachant que chacun peut demander une carte de prêt.

● **Edmon - chaque CRDP a une autonomie de production qui lui permet d'investir** dans l'édition et de vendre. Cette production, qui implique un risque budgétaire, est soumise à l'approbation du CNDP. En Franche-Comté, on peut par exemple remarquer une collection sur les « auteurs comtois » (Pergaud, Aymé et Clavel déjà parus). Dans cette optique, une intervention du CNDP de 2 heures en matinée est prévue sur la nouvelle Se chaîne.

ORGANISME

Le CRDP, conseiller pour toute pédagogie

Il existe 27 CRDP en France. Leur rôle : fournir produits et services pédagogiques.

Etablishement public national à vocation administrative, les Centres régionaux de documentation pédagogique ont un rôle plus large que celui de simple bibliothèque auquel on les associe volontiers. Leur domaine comprend aussi un aspect commercial, au point que Michel Vigneron, directeur du CRDP de Franche-Comté jusqu'en décembre et aujourd'hui en poste à Strasbourg, envisage l'apport de spécialistes en marketing. Sous tutelle du ministère de l'Education nationale, les CRDP disposent d'une importante marge de manœuvre.

C'est ainsi que le CRDP bison-tin a initié la mise en réseau de CDI, notamment dans le milieu rural : 4 ou 5 collèges proches s'associent, chacun dispose du minimum de documentation nécessaire, mais développe en parallèle un pôle d'excellence à la disposition des autres collèges. Résultat : des économies budgétaires, une documentation mieux approfondie.

Autre exemple d'initiative des services de Michel Vigneron, la mise en place dans les lycées technologiques et professionnels de « centres de ressources techniques spécialisés ». S'appuyant sur l'observation que « la documentation dans l'industrie et la formation industrielle est recherchée », le CRDP a ainsi développé 25 centres dans la région pour rassembler toute la documentation dans un domaine précis. Dix autres centres sont prévus.

Si des initiatives régionales sont possibles, la mission des CRDP est cependant basée sur 3 axes principaux. La partie documentation pédagogique recherche l'information, l'identifie et la référence pour la rendre accessible aux usagers potentiels, des cartes de prêt permettent aujourd'hui l'accès à des médiathèques informatisées,

Les centres de la région

Les centres de documentation pédagogique sont organisés en réseau : ses productions sont à la disposition du public dans les Centres régionaux et départementaux. Adresses en Franche-Comté : CRDP de Franche-Comté, 6 rue des Fusillés, BP1153, 25003 Besançon cedex (81.83.41.33). Antennes dans le Doubs : Les Halles, place Dorian, BP296, 25200 Montbéliard

(81.91.15.75) et rue Patel BP251, 25304 Pontarlier (81.39.56.66). CDDP du Jura, 1 rue Anne Franck, BP324, 39015 Lons-le-Saunier (84.47.22.86). CDDP de Haute-Saône, 5 cours Villon, BP2AN1, 70000 Vesoul (84.75.14.34). CDDP du Territoire de Belfort, Tour des 4 As, BP27, 90009 Belfort cedex (84.28.50.27).

structures qui existent par exemple, pour le Doubs, à Besançon, Montbéliard et Pontarlier.

Parmi ces produits, beaucoup sont édités par les CRDP eux-mêmes, dont c'est le second rôle majeur (voir ci-contre).

Troisième mission, l'ingénierie éducative, qui concerne 8 personnes à Besançon. Ce service veille à toutes les innovations en

multimédia (informatique et audiovisuel), les expertises et conseille établissements et collectivités locales de leur existence. Un rôle important : savoir si telle ou telle installation est réalisable dans un lycée ou un collège, semble désormais une nécessité vu leur « lourdeur » budgétaire.

S.P.

NÉGOCIATION COMMERCIALE

Vendeur, chargé de clientèle, technico-commercial, etc.

Après un bac :

Cycle technicien des Forces de Vente en 1 année scolaire

Programme : communication, vente et négociation, marketing, incidences financières, organisation, environnement international + stages en entreprise



Après un bac + 2 :

Cycle supérieur de formation des Forces de Vente en 1 année scolaire

Programme : marketing, communication, vente et négociation, gestion commerciale, gestion financière, export, langue + stages en entreprises



**Institut des Forces de Vente
Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura**
33, place de la Comédie - BP 377 - 39000 LONS-LE-SAUNIER - 84.24.15.76



Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation sur la formation :

Cycle technicien des Forces de Vente Cycle supérieur des Forces de Vente

NOM Prénom

Adresse

Ville Code postal Téléphone

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Un secteur qui cherche à améliorer son image

Le BTP cherche à donner une meilleure image en privilégiant la sécurité et en revalorisant les classifications. D'où l'utilité de se former.

Le bâtiment et les travaux publics sont des domaines d'activité qui se confondent souvent mais qui cependant recouvrent deux réalités distinctes.

Le bâtiment concerne tout ce qui abrite la vie de l'homme. Les professions du bâtiment participent à la construction et à l'entretien des logements, écoles, hôpitaux, usines...

Les travaux publics concernent tout ce qui relie les différents centres de vie de l'homme, permettant les échanges. Ce sont aussi les grands équipements collectifs nécessaires à l'industrie, aux transports, aux loisirs (barrages, routes, stades...). Ainsi que la construction des grandes centrales, des plates formes pétrolières...

Le BTP est le secteur le plus important de l'activité industrielle nationale et le premier employeur de France. Après une période difficile de 1975 à 1985, le secteur du BTP avait bien repris. Toutefois, depuis 1990, le BTP connaît un arrêt de croissance dû à une dégradation de la situation politique et économique mondiale. Pourtant les entreprises souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre. Les qualifications exigées ne correspondent pas au profil des

demandeurs d'emploi. La profession cherche à améliorer son image de marque : bataille engagée pour la sécurité, revalorisation des classifications, développement de la formation.

La formation est une nécessité.

En formation professionnelle continue, des formations ont été mises en place par des organismes de formation. C'est ainsi que concernant le gros œuvre il existe des formations en construction-maçonnerie, maçonnerie et béton armé, ou des formations de spécialisation comme maçon pierres tendres, maçon restaurateur de monuments...

Concernant le second œuvre, il existe des formations aux différents corps d'état (menuiserie, installation électrique, couverture zinguerie, plâtrerie, pose en revêtement de sol, métallerie...)

Récemment, une nouvelle formation concernant l'organisation et la conception vient d'être mise en place à l'initiative du GRETA de Vesoul-Gray et de la Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics de Haute-Saône.

Cette formation, unique en France, s'intitule technicien supérieur étude et économie de la construction. Elle est sanctionnée par un BTS. Elle s'effectue sur deux ans dont 24 semaines en entreprise.

Elle a été mise en place pour pallier le besoin de personnel hautement qualifié dans le domaine du bâtiment. A l'issue de la formation les stagiaires seront capables d'établir des dossiers d'études, des projets d'appareils, de participer à la conception de produits industriels et à leur mise au point à partir d'un cahier des charges.

La formation s'adresse à un public large. Elle peut être suivie par des jeunes dans le cadre du contrat de qualification, par des professionnels du bâtiment, par des salariés dans le cadre du congé individuel de formation et par des demandeurs d'emploi. Elle fait partie du programme de formation de la région de Franche-Comté.

M-P Leblanc - CIFP

Greta Vesoul/Gray
Place du 11ème Chasseurs
70000 Vesoul
(tel.84.76.07.46)

Retrouvez toutes les formations dans le BTP sur le 3614 FP2

LANGUE

Une formation à l'accueil international

Une formation d'assistante d'accueil international pour des personnes de niveau bac ayant déjà un bon niveau en anglais.

Les métiers de l'accueil demandent habituellement un bon niveau en langue étrangère notamment en anglais. Cependant les employeurs trouvent rarement des personnes de niveau bac maîtrisant professionnellement l'anglais.

C'est face à ce constat que la Chambre de commerce et d'industrie du Jura a mis en place la formation d'assistante d'accueil international.

L'objectif est de permettre aux personnes qui n'ont pas suivi un long cursus d'études supérieures d'acquies une compétence linguistique professionnelle permettant de postuler à des emplois en relation avec l'étranger ou avec les étrangers : emploi sédentaire dans un service export, emploi dans les transports, emploi dans les métiers du tourisme, emploi

dans le commerce ou l'hôtellerie et la restauration.

L'anglais constitue la part la plus importante de ce stage. La formation linguistique se fait en deux étapes. C'est d'abord 276 heures de pratique avec une pédagogie propre au Centre d'étude des langues du Jura puis une application pratique sur le terrain au cours d'un stage de 4 semaines en Angleterre (en situation d'emploi dans une entreprise).

Les autres modules de formation concernent la culture internationale, les techniques administratives du commerce extérieur, savoir communiquer, connaître l'entreprise (fonctionnement, notions de gestion) ainsi que la construction de projet professionnel et la mise en œuvre de celui-ci pour une durée globale de 152 heures.

La formation a lieu à Champagnole. Elle a déjà été réalisée quatre fois. Elle s'adresse à des femmes, à des demandeurs d'emploi ou à des salariés en congé individuel de formation ayant un niveau bac, motivés et ayant un bon niveau en anglais.

La formation est sanctionnée soit par le certificat d'anglais usuel soit par le certificat d'anglais des affaires en fonction du niveau des stagiaires. La CCI reçoit le concours financier de la Région de Franche-Comté pour la mise en place de cette action.

M-P.L. - CIFP

Chambre de commerce et d'industrie du Jura
33, place de la Comédie
39016 Lons-le-Saunier cedex
(tel.84.24.15.76)

En bref

● **CONSULTATION nationale - Le Premier ministre a présenté le 15 novembre** une série de 29 mesures en faveur des jeunes suite à la consultation nationale de la jeunesse. Parmi ces mesures, certaines visent à favoriser l'accès à la vie professionnelle. Présentation de quelques-unes ci-dessous :

● **CONTRAT en alternance - Report d'incorporation.** Les jeunes engagés dans des cycles de formation professionnelle par la voie du contrat d'apprentissage, d'un contrat d'orientation et d'un contrat de qualification pourront désormais bénéficier d'un report d'incorporation jusqu'à 24 mois.

● **SERVICE national et formation - Pour de nombreux jeunes,** le service national constitue l'ultime chance de s'intégrer dans une société qui leur est progressivement devenue étrangère. Pour ces jeunes, des dispositifs de formation exceptionnels vont être mis en place. D'ici 5 ans, 30000 d'entre eux pourront bénéficier d'une formation sanctionnée par un titre professionnel reconnu dans le cadre d'un contrat de volontariat service-long «spécialiste». Dans le même délai, 20000 autres, en plus grande difficulté, pourront prolonger de 4 à 6 mois leur service militaire pour suivre des formations pré-qualifiantes.

● **Droit à la connaissance de l'entreprise** - L'objectif est de permettre, à la demande du jeune, une première connais-

sance de l'entreprise à l'issue de ses études. Cette mesure s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi, ayant terminé leurs études depuis moins d'un an (le temps passé au service national n'est pas pris en compte) et non indemnisés, qui n'ont pas bénéficié d'un stage en entreprise dans le cadre de leur formation initiale. Ces jeunes pourront demander, dans l'année qui suit leur sortie du système éducatif, d'effectuer un stage rémunéré dans l'entreprise (mise en œuvre de la mesure : concertation avec les organisations professionnelles et les collectivités locales).

● **INSERTION professionnel - Les jeunes diplômés** - Les organisations étudiantes représentatives créent une association, l'AEIJ. Elle sera dotée d'un comité consultatif qui réunira tous les grands acteurs du monde du travail, de l'éducation et de la formation (APEC, ANPE, syndicats patronaux et salariés, CJD, ONIS, CROUS...). Elle mobilisera tous les efforts pour informer les jeunes étudiants et faciliter leur accès à l'entreprise. Un plan sera proposé aux entreprises pour multiplier les stages.

● **TELEMAT - Retrouvez l'offre de formation en Franche-Comté** sur le 3614 FP2. Vous aurez accès à plus de 150 actions de formation mises en place par 370 organismes de formation ainsi qu'à des formations accessibles dans le cadre de l'apprentissage.

Une formation informatique qualifiante

Le 9 janvier prochain aura lieu la rentrée de la 5ème promotion de technicien de développement informatique (TDI) au centre de formation de Beure (CFB).

Cette qualification régionale de niveau IV, créée par le CFB, a pour objectif de former des techniciens, personnes ressources en informatique dans les entreprises et les administrations.

L'originalité du TDI c'est d'être capable d'intervenir aussi bien dans l'analyse des besoins, l'achat, l'installation de matériel, réseaux, logiciels que dans la création d'applications sur mesure, la formation du personnel ou encore la maintenance du parc machines.

Les TDI ne sont pas des analystes programmeurs. Ils sont avant tout au contact des utilisateurs. Leur rôle est de faciliter l'utilisation et d'améliorer la qualité des services rendus par l'outil informatique. Cette formation se déroule de janvier à décembre ; elle propose 1200 heures de formation en centre et 468 heures de stage d'application en entreprise. Elle s'adresse à des personnes de niveau bac technique ayant déjà une première pratique de l'informatique.

Pour tous renseignements : CFB Villa St-Charles
25720 Beure
(tel.81.52.60.77)

CIFP
CENTRE D'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

EUROPE

Socrates, Leonardo nouveaux programmes d'éducation

Sous ces deux noms de prestige, l'Union européenne lance deux programmes, à partir de l'an prochain.

L'un est sûr, l'autre pas : Leonardo a été adopté le 6 décembre. Socrates devrait l'être prochainement. Ces deux nouveaux programmes européens d'éducation et de formation constituent un changement dans la continuité. Ils devraient être lancés en 1995, afin de simplifier les différents programmes ayant cours actuellement, en prenant leur relais. Avec un objectif plus ambitieux : élargir leur champ d'action à d'autres pays européens comme ceux de l'AELE ou de l'Est.

C'est ainsi que Leonardo, plus spécialement tourné vers l'insertion des jeunes et la for-

mation des adultes, prend la suite d'anciens programmes, en les renforçant : Comett (coopération universités-entreprises pour la formation), Petra (formation initiale), Force (formation continue) et Eurotecn (innovation).

Socrates quant à lui devrait comprendre l'actuel Erasmus (bourses pour les étudiants en séjour dans une université européenne) et une partie de Lingua (qui favorise l'apprentissage des langues). Dans le projet actuel, Socrates s'adresse à tous les jeunes, pour encourager au sein de l'enseignement primaire et secondaire « la constitution de partenariats entre établissements

scolaires, pour la réalisation conjointe de projets éducatifs, dans les domaines des langues, du patrimoine culturel, de la protection de l'environnement ». Un programme qui s'intéresse également aux futurs enseignants, en permettant des séjours d'immersion et d'assistantat à l'étranger.

Ces deux programmes signent l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, puisque c'est ce dernier qui a inclus officiellement l'éducation dans le champ de compétences de l'Union européenne. Et qui lui a donné mission de « favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, promouvoir la coopération entre établissements et développer les



Des programmes pour la jeunesse qui devraient être étendus vers les pays de l'Est.

échanges de jeunes (...) » (article 126 du traité de Maastricht). Des guides du candidat pour ces deux pro-

grammes seront édités en mars prochain.

Stéphane Paris

En bref

● **AFRIQUE - l'association LAIC, de Besançon aide l'Afrique par le biais de plusieurs initiatives :** d'abord la recherche des fonds pour la construction d'une école au Sénégal. Ensuite l'organisation d'expositions : après « Souvenirs d'Afrique », elle souhaite organiser « Fenêtre sur l'Asie » en mars 1995. Dans ce cadre, elle cherche des objets intéressants pouvant lui être prêtés (instruments de musique, photos, diapos, costumes...). « LAIC » prépare également un colloque sur « la contribution du monde arabe à la civilisation actuelle » et cherche des personnes intéressées par le sujet. Enfin elle organise un voyage de découverte au Sénégal en août et septembre 95. Renseignements : Cissoko Bakary, « LAIC », 35 quai de

Strasbourg, 25000 Besançon (81.81.57.62).

● **Art - dans le cadre de l'aire de projet Belfort-Delle-Héricourt-Montbéliard,** l'AMBA-Ecole d'art ouvre une action régionale de préqualification. Un stage « Art graphique » conventionné par la Région s'adresse à 11 jeunes de 18 à 25 ans. A l'issue d'épreuves de sélection, il débutera le 16 janvier. Adressez-vous rapidement à votre Mission locale et à l'AMBA (84.21.54.12).

● **Drogue - contrairement à l'adresse indiquée dans le dernier TOPO,** l'association Espoir Drogue se situe dans deux villes du Doubs : 6 rue de la Madeline à Besançon et 3 rue de la Gendarmerie à Pontarlier.

INSERTION

Une initiative récompensée de sa ténacité

A Montbéliard, l'Atelier de scénographie travaille depuis 1991 contre l'exclusion. Ses efforts lui ont valu le Prix des solidarités locales.

Ce prix des solidarités locales décerné par la Fédération des maires des villes moyennes illustre une action à la fois sociale et culturelle en faveur des jeunes sans formation. Récompense pour l'Atelier de scénographie, entreprise d'insertion dont l'objectif est de favoriser l'emploi pour ceux qui en sont exclus. L'Atelier s'applique à les

relancer par l'intermédiaire de créations de décors de théâtre, de costumes ou d'accessoires, en relation avec le Théâtre de l'Unité.

Actuellement, une quinzaine de jeunes travaille à l'Atelier. Certains sont là depuis le début il y a 4 ans, d'autres vont et viennent, selon les emplois qu'ils trouvent hors de l'Atelier.

L'originalité tient dans le travail sur place, chapeauté par un responsable, Claude Acquart : « Il nous donne juste les décors à faire et on s'organise de notre côté », précise un des jeunes actuellement à l'Atelier.

Atelier de scénographie, 4 rue Charles Contejean, 25200 Montbéliard (81.96.78.96).

Un service permanent : l'ANPE par Minitel

Savez-vous que depuis n'importe quel Minitel vous pouvez personnellement entrer en contact avec votre ANPE de Franche-Comté. Vous pouvez ainsi :

- Connaître toutes les offres d'emploi de Franche-Comté, celles des régions périphériques, mais aussi, depuis peu, des offres d'emplois provenant des

zones frontalières dont la Suisse et l'Allemagne.

- Être au courant des prestations offertes par les ANPE franc-comtoises, c'est-à-dire : les techniques de recherche d'emploi, les sessions d'orientation, les cercles de recherche d'emploi... Depuis peu, vous pouvez également vous inscri-

re directement par Minitel à l'une de ces prestations.

- Entrer en relation avec votre Agence locale afin de lui laisser un message.
- Connaître les adresses de toutes les agences locales de Franche-Comté et des régions limitrophes.
- ... et bientôt d'autres services

Votre code secret 36.14.FCTEL.

Et pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter votre Agence locale pour l'emploi.



POLLUTION

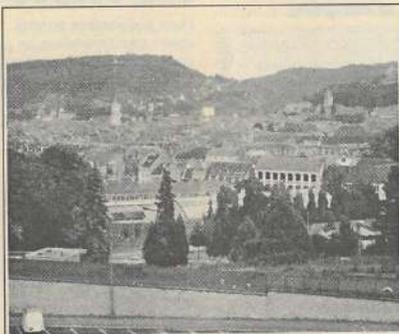
A Besançon, l'ASQAB surveille votre air

L'Association pour la surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération bisontine et le sud Franche-Comté étudie en permanence la pollution atmosphérique.

Une bonne nouvelle : la qualité de l'air à Besançon est relativement satisfaisante. En tout cas, aucune évolution catastrophique en ce qui concerne la pollution de l'air, sachant que l'ASQAB ne s'occupe pas du problème de la radioactivité : entre 1987 et 1993, le taux de dioxyde de soufre, lié aux activités industrielles et au chauffage est resté stable, le plomb a diminué grâce à l'utilisation du carburant sans plomb. Seul l'oxyde d'azote, lié à la circulation automobile a augmenté, tout en gardant des proportions acceptables.

Financée initialement par la Délégation régionale de l'Environnement et la Ville de Besançon, l'ASQAB possède actuellement 8 sites de mesure de l'air. Ils devraient passer à 17 en 95, car les données peuvent être très variables à quelques kilomètres de distance. Sa mission uniquement d'information peut servir d'alerte au cas où. A cet effet, l'ASQAB publie un bulletin mensuel et un rapport annuel. Une information par téléphone est possible et l'ouverture d'un service Minitel est envisagée.

Car si la pollution bisontine



Un site fragile.

reste pour l'instant faible, le site est fragile. Pour résumer, ce sont les mouvements de masses d'air qui conditionnent la dispersion ou l'accumulation des polluants. Or le phénomène d'inversion de température qui se produit souvent en automne et en hiver forme une couche d'air chaud en altitude qui bloque la montée des masses polluantes moins chaudes. Ainsi une couche bru-

meuse est visible au-dessus de Besançon lorsqu'on vient des plateaux. Une couche qui peut devenir dangereuse et que se charge de surveiller l'ordinateur de l'ASQAB. L'information recueillie est disponible pour toute personne qui le demande au siège de l'association, 15 rue Mégevand.

S.P.

SOLIDARITE

La campagne des « Colis de la paix »

Cette campagne, organisée conjointement par le HCR-France (Haut Commissariat aux Réfugiés) et les 6 associations composant la fédération du scoutisme français est destinée à faire parvenir aux enfants rwandais réfugiés dans les camps du Burundi, du Zaïre, de Tanzanie ou déplacés au Rwanda même, « des produits utilitaires, du matériel

scholaire, un livre, un jouet et un petit mot en signe d'amitié et d'espérance ».

Confectionnés par les scouts et collectés par « Chronopost », des colis ont déjà été envoyés en décembre. D'autres suivront au mois de mars.

Pour cette campagne, les scouts invitent tous les autres

enfants à se joindre à eux.

Ces derniers peuvent retirer une enveloppe « Chronopost » destinée à recevoir le contenu du colis, au secrétariat des Scouts de France, 9 rue de Pontarlier, à Besançon. Tél. 81.83.08.83, le mercredi de 15h à 19h. Cette enveloppe, non fermée, pourra ensuite être rendue à la même adresse.

SANTÉ

A l'école, une campagne contre l'hépatite B

La vaccination contre l'hépatite B n'est pas obligatoire. Elle est néanmoins recommandée par le ministère de la Santé, qui a lancé une campagne le mois dernier à destination des élèves de sixième. 500 000 collégiens étaient concernés par une mesure d'ampleur, et nécessaire : pour l'instant, aucun traitement n'est efficace à 100 % contre l'hépatite B. Seul le vaccin peut assurer de ne pas attraper le virus.

Les adolescents sont les plus exposés au risque de contamination d'un virus qui se transmet sexuellement mais également par le sang, la salive, les larmes ou par des liquides organiques lors

de l'accouchement. Mais pas d'afrolement, il ne s'attrape pas à tous les coins de rue !

Simplement, c'est un virus dangereux qui peut entraîner la destruction rapide du foie, une cirrhose ou un cancer et cause environ 200 décès par an en France. Dans de nombreux cas, le malade guérit cependant totalement.

La vaccination a débuté par les collégiens ; elle devrait être généralisée rapidement. A partir de l'an prochain, la vaccination anti-hépatite B sera inscrite dans le calendrier vaccinal des nourrissons au même titre que les vaccins contre BCG, diphtérie, tétanos, coqueluche et autre poliomyélite.

Du lundi au jeudi
à 18 h 55
une collaboration CIJ
Radio France

Tous les jours :
un sujet nouveau
des informations pratiques
pour les 15-25 ans.



En bref

● **Chômeurs - l'association « Action des chômeurs contre l'exclusion »** et le comité « Agir ensemble contre le chômage » ont fait rétablir la gratuité du dépôt de la carte d'actualisation à Besançon : depuis avril 94, cette carte devait être timbrée et envoyée. Désormais, elle peut être à nouveau déposée gratuitement dans les agences de l'ANPE et de l'ASSEDIC. La possibilité de la poster reste toujours en vigueur.

● **ECOL - l'AJFC, association d'enseignants, aide les jeunes en difficulté scolaire** à améliorer leurs résultats. Disponibilité des professeurs, suivi personnalisé et

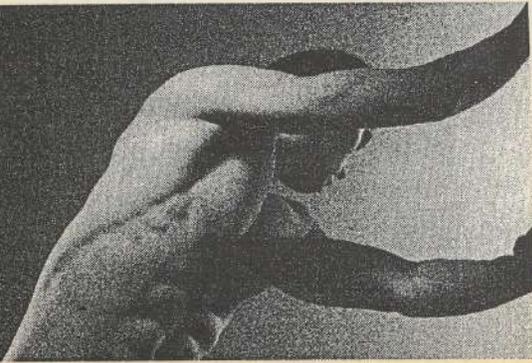
travail en groupes restreints permettent de soutenir dans toutes les matières les élèves du CMI à la Terminale.

Contact : AJFC, 12 square St-Amour, 25000 Besançon (81.81.07.79).

● **Dentistes - depuis cette année, il faut compter une année d'études** en plus pour devenir chirurgien-dentiste. La raison de ce passage du cursus de 5 à 6 années : les connaissances dans ce domaine ont considérablement augmenté depuis quelques temps. Ne sont concernés par cette mesure que les étudiants qui viennent d'intégrer la première année. Et les suivants.

Nautilus
Le Club de la forme

33 rue Nicolas Bruand
Besançon
81.88.28.26



En bref

● **ETRANGERS - un livre de poche sur le droit des étrangers en France** vient de paraître. Ce guide pratique réalisé sous l'égide de « SOS Racisme » est le fruit de 10 années d'expérience de l'association dans ses commissions juridiques. En 463 pages, toutes les lois concernant les étrangers sont expliquées par des juristes et des avocats.

● **GUIDE - autre livre d'informations pratiques** : le service « Droit des jeunes » de Lille vient déditer un fascicule spécial sur tous les droits des jeunes. Intitulé « Le guide des 16-25 ans », aux éditions Syros, il est en vente au prix de 120 F. 590 pages pour mieux connaître tous vos droits.

● **GEL - les détériorations provoquées aux compteurs d'eau** par le gel sont à la charge des abonnés. Il est donc nécessaire de garantir ces appareils, surtout lorsqu'ils sont placés dans des regards extérieurs. Une protection facile à manipuler peut être mise par l'abonné, avec des matériaux isolants, légers et imputrescibles, contenus dans des sacs plastiques. Cette isolation devra être retirée à partir du 1er mars.

PERMIS DE CONDUIRE

Les avantages de l'apprentissage anticipé

Depuis 1990, cette formule donne de réelles satisfactions sur la route. Mode d'emploi.

Pour avoir le droit d'entamer un enseignement de la conduite automobile en apprentissage anticipé, il faut avoir entre 16 et 17 ans. Cette contrainte en appelle une autre : avoir un ou plusieurs accompagnateurs, c'est-à-dire des personnes de 28 ans au moins, possédant le permis depuis 3 ans minimum et s'engageant à un accompagnement de 3000 km environ ainsi qu'à une participation à l'un des rendez-vous pédagogiques.

Ces conditions remplies, l'AAC présente de multiples avantages. D'abord celui d'une réussite au permis. Selon les chiffres de la Préfecture de région de Franche-Comté, les taux de réussite au premier passage du permis ont tourné autour de 80 % en 1994.

Et un seul élève a dû attendre le quatrième passage pour réussir son examen. Des chiffres à modérer cependant, car ils concernent les élèves ayant obtenu l'attestation de

fin de stage. Cette dernière passe par la réussite à l'examen du code de la route et la validation de différentes étapes de formation initiale prévues.

Ces taux de réussite permettent évidemment des économies sur les frais nécessaires pour passer l'examen, tandis que les frais dus à la méthode elle-même sont comparables à ceux de la méthode classique.

En outre, l'AAC donne des réductions sur l'assurance : en première année du permis de conduire, la surprime maximum réglementaire de 140 % est divisée par deux : 70 %. Cette surprime disparaît en deuxième année si le jeune n'a pas été responsable d'un accident.

Autre avantage, la diminution des risques d'accident des 18-25 ans, environ 2,5 fois plus impliqués que les autres conducteurs dans les accidents mortels de la circulation.

Les étapes de l'AAC

Pour passer son permis après une formation en conduite accompagnée, il faut d'abord s'inscrire à 16 ans dans une auto-école agréée CA.

L'apprentissage commence par une période de formation initiale de 20 heures minimum de l'auto-école, sanctionnée par l'épreuve théorique générale (le « code »). Ensuite vient la conduite accompagnée proprement dite dont le suivi est consigné dans

un livret d'apprentissage. Des rendez-vous pédagogiques d'une durée totale de 6 heures sont prévus au cours de la formation. La période de conduite doit durer de 1 à 3 ans. Elle s'effectue avec un ou des accompagnateurs acceptés par la compagnie d'assurance. Enfin, l'école présente l'élève à l'examen du permis. En cas d'échec, l'établissement assure la présentation suivante, sauf désistement.

Exemple, chiffres à l'appui : les 3000 premiers jeunes à avoir passé la formule AAC ont été cinq fois moins impliqués dans des accidents où leur responsabilité était engagée que les jeunes de leur classe d'âge

Stéphane Paris

DONNEZ DE L'ÉNERGIE À VOS AMBITIONS



BAG+4
STAGES
MANAGEMENT
MARKETING
QUALITÉ
GESTION
ACHATS
EXPORT
LANGUES

BAG+2 INDUSTRIEL
OU AGRICOLE

MANAGEMENT ET GESTION DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES



CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE du JURA

33, place de la Comédie
39016 LONS-LE-SAUNIER cedex

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Souhaite recevoir sans engagement une documentation sur la formation "MAGESTIC"

IMPOTS

Le rattachement au foyer fiscal des parents

Remplir une demande d'imposition séparée ou rester attaché à la charge des parents ? A chacun de faire son calcul.

Le calcul des impôts et des possibilités de déductions sont si complexes que le dernier numéro spécial du « Particulier » comportait 320 pages. Suivant les situations et charges familiales, les salaires et les frais professionnels, les pensions et rentes ou autres bénéfices, de nombreux cas existent.

Quel que soit le montant des revenus, il est néanmoins important de remplir une déclaration, même pour les personnes non-imposables. En effet seule cette déclaration permet de recevoir un avis de non-imposition. Cette pièce à conserver est réclamée pour certaines demandes ou pour prouver ultérieurement un montant de ressources. Il est nécessaire de la garder, même au-delà de l'année en cours, dans la mesure où une administration (Sécurité sociale, CAF...) pourra la demander plus tard.

A noter un cas particulier : les impôts inférieurs à 400 F ne sont pas réclamés par l'Etat, ce qui ne constitue pas pour autant une exonération. Les personnes dans cette situation reçoivent un avis d'imposition non mis en recouvrement.

En général, les moins de 18 ans sont inscrits sur la déclaration de leurs parents sauf si ces derniers font une demande d'imposition séparée. Les mineurs au 1er janvier de l'année précédente sont considérés à la charge des parents qui bénéficient d'une demi-part.

A partir de 18 ans, il faut remplir une déclaration séparée. Il est cependant possible d'être rattaché au foyer fiscal des parents même lorsqu'on ne vit plus à leur domicile dans trois cas : avoir moins de 21 ans, avoir moins de 25 ans et poursuivre

des études, effectuer son service national, même en tant qu'objecteur de conscience. Des situations valables pour les personnes mariées, qui peuvent ainsi être rattachées ensemble au foyer fiscal de l'un ou l'autre des parents.

Avant 25 ans, il est également possible d'être rattaché à ses parents dans le cas d'une situation de chômage et jusqu'à la fin de l'année civile au cours de laquelle les études sont interrompues.

Toutes ces possibilités demandent d'être étudiées au cas par cas, car il n'est pas systématique que deux déclarations dont l'une non-imposable soient plus rentables qu'une déclaration unique. A vous de faire vos calculs !

Pour plus de renseignements, il est possible de consulter le dossier « Impôts » au Centre Information Jeunesse.

IMPOTS LOCAUX

Des possibilités exceptionnelles de dégrèvement

Certaines personnes sont automatiquement exonérées. Mais ceux qui ont un faible revenu peuvent demander une remise.

Cette possibilité est offerte même lorsque l'impôt est payé. C'est le cas cette année puisque les impôts locaux devaient être payés avant le 15 décembre. Si une demande aboutit, il y aura donc remboursement, à la hauteur de la remise décidée.

Les personnes aux faibles revenus ou en difficulté financière peuvent ainsi faire une deman-

de de remise à titre gracieux. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de barème ou de loi fixant une remise. Cette dernière est assujettie à la décision des contrôleurs des impôts. Sachant que « le gracieux est appliqué avec un souci de sauvegarder les intérêts de l'Etat et d'accorder une remise à ceux qui le méritent vraiment » précise-t-on au centre des impôts. Autant dire

qu'un dégrèvement total est exceptionnel. Et que chaque situation est particulière et ne peut s'appuyer sur l'exemple du voisin pour être justifiée.

Toute demande est à effectuer auprès du centre des impôts ou par courrier en expliquant quelles sont les difficultés financières.

La rubrique de la Caisse d'Epargne



CONSEIL — Un guide pour les demandeurs d'emploi

La Caisse d'Epargne se préoccupe des demandeurs d'emplois. En témoigne sa publication nationale, dans la série des « Guides conseils de la Caisse d'Epargne », du Guide financier du demandeur d'emploi. Le propos : connaître vos droits et tirer le meilleur parti de votre argent en période de chômage.

Aujourd'hui, plus d'un actif sur dix est au chômage. Or, au coeur des préoccupations des demandeurs d'emploi, et de ceux qui craignent de le devenir, il y a l'argent. Ce document prend en compte cet aspect essentiel. Il est édité non pour être alarmiste, mais pour être concret.

En 64 pages, le guide recense l'ensemble des informations financières utiles aux demandeurs d'emploi : calcul des droits aux allocations, connaissance des régimes sociaux et fiscaux, recherche d'un emploi à moindre coût, gestion du budget et de l'épargne, possibilités d'aides à la création d'entreprise.

Guide très pratique divisé en cinq parties, il présente plusieurs aspects des différents droits exposés. D'abord une description de ces droits et des conditions à remplir, les pièces de dossier à fournir pour certaines demandes (par exemple l'admission aux ASSEDI), assorties de quelques précisions importantes.

Exemple de ce que l'on trouve dans le guide : « pour la déclaration d'impôt, les frais de recherche

d'emploi des chômeurs inscrits à l'ANPE sont assimilés à des frais professionnels... Ces dépenses peuvent donc être déduites de votre revenu imposable ».

Chaque paragraphe comporte également une liste d'organismes à contacter pour en savoir plus. Pour les aides au logement, sont ainsi précisées les coordonnées de l'ANIL, de la CAF, du ministère du Logement, du service « Allô ! Logement » et du Fonds Solidarité Logement.

La Caisse d'Epargne ajoute également quelques conseils utiles. Dans la rubrique « recherche d'emploi », on peut ainsi lire comment « créer ou rejoindre un groupe de chercheurs d'emploi » ou pourquoi fuir « les organismes de placement payant ».

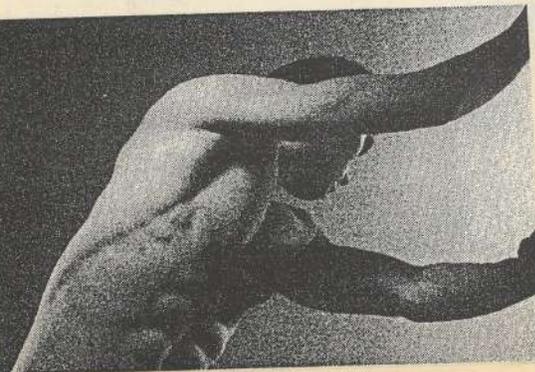
Enfin, quelques tableaux sont là pour simplifier la lecture de conditions, comme celles de différentes allocations, autrement assez rébarbatives à lire.

C'est ainsi que la Caisse d'Epargne, qui a récemment créé la « Fondation Caisse d'Epargne » sous l'égide de la « Fondation de France », dont l'objectif est de prévenir les exclusions, poursuit une politique qui dans son histoire a fait figure de précurseur pour proposer des solutions aux problèmes de société de son époque.

Le Guide financier du demandeur d'emploi est disponible dans les agences de la Caisse d'Epargne.

Nautilus
Le Club de la forme

33 rue Nicolas Bruand
Besançon
81.88.28.26



CAP SUR L'AVENIR

Rencontre avec un homme peu

Marc Feller, entrepreneur de Pont-de-Roide. Surtout préoccupé par la formation, en pensée et en action.

Je ne me souviens pas avoir pris de vacances ». Sans sourcilier sur cette question, Marc Feller poursuit la visite de son entreprise. Avant de se raviser : « Je prends des vacances les matins et les soirs quand je fais les fumiers ». Même s'il avoue ne dormir que 4 à 5 heures par nuit, le patron de Zurflüh-Feller ne semble pas surpris de l'étonnement suscité par l'ensemble de ses activités. A son rôle de chef d'entreprises s'ajoutent la présidence de « Cap sur l'avenir » et du CIPEES d'Exincourt ainsi que la prise en charge d'un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (voir pages suivantes). Sans oublier, même si cet aspect fait partie des loisirs, l'organisation de concerts de musique ancienne autour de Pont-de-Roide. Comme les compétitions de dressage auxquelles il participe avec son cheval.

La pâleur de cet homme grand, mince cacherait-elle un stakhanoviste du travail et de la production, chef d'entreprise aux dents longues ? « Je ne travaille que par plaisir » dément-il. La réponse est là, loisirs et travail ne sont pas séparés dans son esprit. Malgré des entreprises qui marchent particulièrement bien, Marc Feller se situe loin de l'image classique du patron.

La CFDT s'y est elle-même trompée : lorsque il a repris Cerf, entreprise voisine spécialisée dans la sous-traitance automobile, les responsables locaux

de la confédération se sont montrés réticents, parce qu'il n'y avait pas de syndicat chez lui. Aujourd'hui, la CFDT veut le faire adhérer.

Le syndicat a réalisé qu'il applique ses idées à ses salariés : « Je veux que les gens qui travaillent avec moi le fassent par plaisir ». L'affirmation n'est pas lancée en l'air, l'action suit, en adéquation. Lorsqu'il embauche des personnes en difficulté, il ne se contente pas d'un contrat de travail : « L'essai d'aménager le poste de travail en fonction des personnes. Il y a des moments où je prends des risques. J'ai eu quelqu'un qui avait de gros problèmes d'alcool. Je lui ai aménagé un poste. Il est parti en disant « vous êtes tous des capitalistes ». Là je me suis planté, il n'y a pas de quoi être fier. » Par ailleurs Marc Feller n'hésite pas à prendre en compte la personnalité des gens qu'il embauche, pour aménager leur travail, en fonction de leurs capacités.

Reprendre une entreprise rien de plus facile

Il affirme connaître les 250 personnes qui travaillent pour lui. « C'est facile parce que je n'ai pas beaucoup de monde. On peut connaître bien 250 personnes et les mettre en état de confiance pour que lorsqu'ils ont besoin de quelque chose, ils n'hésitent pas à me parler. Mais ça me profite : quand les gens

savent qu'ils peuvent faire confiance à leur patron, que le patron pense d'abord à son entreprise et que son entreprise c'est d'abord eux, on peut leur demander beaucoup ». Voilà peut-être le secret qui étouffe d'autres entreprises.

Ainsi la reprise de Cerf : racheter une entreprise en difficulté dans un secteur proche du marasme a pu paraître risqué. Aujourd'hui Cerf enregistre des ventes en hausse. « Je me sens libre et je ne fais rien de déraisonnable en affaires » explique-t-il pourtant. « Mais il n'y a rien de plus facile que de reprendre une entreprise en difficulté. Le personnel a senti le vent du boulet et se dit qu'il va falloir s'y remettre dur. C'est un peu le coup de Pétain et Clemenceau en 14 : il a suffi qu'on donne aux poilus des gens qui les ont respectés pour qu'ils soient plus motivés ».

Une préoccupation la formation

Cette proximité avec les employés ne fait que prolonger une tradition entamée par ses aïeux. En 1936, par exemple, les occupations, d'usines ont épargné Zurflüh-Feller. Le responsable de la cellule du parti communiste de Pont-de-Roide, travaillant dans l'entreprise avait dit au grand-père de Marc Feller : « Nous n'avons rien à vous reprocher ». En 1968, pas plus de grèves à signaler.

Marc Feller a eu le temps de



baigner dans cette ambiance très familiale, un peu humaniste. Il avait 3 ans lorsque son père a décidé qu'il reprendrait l'entreprise. De fait il a dû abandonner ses ambitions de vétérinaire. Ce qui ne l'empêche pas d'aimer les animaux, chevaux ou chiens. D'ailleurs Hamlet, Chestnut, Vicky et Tina - tunwels terrier et trois norwich terrier - ne quittent pas leur maître des yeux, rivés à ses moindres gestes. Et obéissent à ses injonctions en anglais ou en allemand.

Mais sa vraie préoccupation, c'est les jeunes et leur formation (voir pages suivantes). « Quand je m'occupe de musique, au départ, c'est pour que les gamins puissent avoir accès à tout ce qui peut élargir leur regard. Dans le domaine sportif c'est évident aussi ». Là non plus, la beauté du geste ne va pas sans bénéfices : « C'est par le mécénat que j'ai fait connaître l'entreprise » fait-il remarquer.

Stéphane Paris

GROUPE IMEA - INSTITUT DE MANAGEMENT EUROPEEN DES AFFAIRES

Futurs bacheliers et bac + 2 éco, gestion
NEBA IV
Programme européen des affaires
Programme international de gestion et de management en 4 ans
Une année complète en université étrangère
7 mois de stage en entreprise
Admission parallèle pour les bac + 2

Futurs bac + 2 scientifiques ou techniques
SUP TCI
Technico-commerciaux internationaux
Formation d'un an à la gestion et au commerce international
Apprentissage des langues
3 mois de stage en entreprise
Diplôme homologué niveau II par le ministère du Travail

2, chemin de Palente, BP 927 - 25021 BESANÇON cedex - Tél. 81.53.07.00
Etablissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat - Chambre de commerce et d'industrie du Doubs

DEMANDE DE DOCUMENTATION NEBA IV
NOM Prénom
Adresse
Etudes en cours

DEMANDE DE DOCUMENTATION - SUP TCI
NOM Prénom
Adresse
Etudes en cours

GEIQ
Un
A tr
qu'il
H
p
lification
un perso
associati
du pays
modifié
travaill
volat. Ma
proposé
collaborat
ne des str

Exemp
celle qui a
à Pont-de-
8 titulaires
difficultés
régler un c
bièmes pe
ainsi qu'à l
« normale
étaient ass
lectivités l
chantier »

ordinaire



La maison Feller à Pont-de-Roide, en 1931. Une entreprise à tradition humaniste. Ce qui ne l'empêche pas de réaliser des bénéfices...

investissement personne

vers le GEIQ, Marc Feller a montré l'intérêt porté à l'insertion. Récit.

Ellelement, un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, une structure avec un salarié, de type intermédiaire. Celui de Montbéliard a été créé par Marc Feller, pour permettre à des personnes de bénéficier de son expérience. Marc Feller a également travaillé pour faire fonctionner en France avec toute la chaîne de production d'insertion.

Une action réalisée, elle a duré pendant 6 mois. Elle concernait des jeunes en RMI et 8 jeunes en difficulté. Il devait les aider à trouver un emploi. Un grand nombre de professionnels très difficiles à recruter ont été réinsérés dans la vie. Trois partenaires ont été créés au GEIQ : collectives, « Alternative entreprise d'insertion

et « Travailler ensemble », association intermédiaire. Les résultats : 7 des bénéficiaires du RMI en sont sortis. Une seule des 16 personnes a arrêté son travail avec le GEIQ. Une autre a finalement été prise en charge par l'ADAPEI. Pour l'instant, les autres sont en contrat de travail ou de qualification, tandis que l'une des personnes travaille pour partir à la Réunion où elle a trouvé une entreprise prête à l'accueillir, pour un projet de culture des orchidées.

« Cette personne avait besoin d'une formation qualifiante, d'un programme d'accueil, de payer son voyage, raconte Marc Feller. Mais je ne voulais pas qu'on lui paye tout. Alors elle travaille encore ici pour pouvoir payer une partie des frais. »

L'expérience s'avère appréciable, avec un public connaissant des difficultés très dures :

« Les jeunes n'avaient jamais bossé, les adultes connaissaient de gros problèmes. On a alterné pendant 6 mois des actions d'intérêt public telles le débroussaillage du monument des Résistants ou la remise en peinture des locaux du Secours catholique avec un travail très personnel. Puis je me suis occupé de la réinsertion dans l'industrie, avec la construction de projets personnels et l'objectif de retrouver un travail ».

Marc Feller s'est investi personnellement dans cette action : « Il y avait un gamin dont personne ne voulait. Je lui ai trouvé une mobylette et un employeur un peu plus loin d'ici en lui proposant de le prendre une semaine. Au bout de l'essai, tout le monde était surpris, le gamin et l'entreprise ».

S.P.

ENTREPRISES

Une valeur d'exemple ?

Pour Luc Noto, autre chef d'entreprise et président du Centre Information Jeunesse, « Marc Feller est quelqu'un d'exceptionnel. Cependant son action prouve qu'il est possible pour les entrepreneurs de faire quelque chose. En tout cas il nous change des discours des années 80 et du libéralisme sauvage. Dans ce cadre, sa démarche n'est pas naturelle ».

Cette action très nette en faveur de la formation des jeunes, son investissement en faveur de « Cap sur l'avenir » justifient cette présentation dans TOPO.

Bien entendu, Marc Feller n'est pas seul à agir ou à avoir des idées très intéressantes sur la formation (voir l'entretien de la page 15). D'autres chefs d'entreprise, d'autres personnalités s'investissent. Mais Marc Feller a valeur d'exemple ; il ancre chacune de ses activités dans une démarche globale conduite par des idées fermes. Exemples : « Quand je peux donner une opportunité à quelqu'un pour qu'il réalise quelque chose, je le fais. Et je ne fais rien pour

enfermer les gens, les « déresponsabiliser » et restreindre leur prise de décision. Au contraire, je leur donne les moyens d'agir, d'être plus actifs. Le problème de base c'est de savoir pourquoi on travaille. Le pognon n'est jamais un but, ce n'est qu'un moyen. Et si on n'a pas le souci que les gens aient un espace d'initiative et de liberté pour faire bénéficier la collectivité de toutes leurs qualités, de toutes leurs envies, de tout leur potentiel, ça ne marche pas ».

Marc Feller ne se contente pas de ces discours, il agit également à son niveau. Et n'hésite pas à tendre la main à des personnes en réelles difficultés.

Pour conclure, on peut le citer, à travers ce qu'il écrivait à propos de son grand-père, dans l'album de travail de son entreprise : « Ce qu'il nous adresse ainsi n'est pas une leçon mais une manière d'être dont on ne peut témoigner qu'en action ». Une citation qui semble s'appliquer à merveille à son auteur.

Stéphane Paris

SPORT

Un mécénat pour les Jeux Olympiques

« Des gens comme Marc Feller, on n'en rencontre pas beaucoup. J'espère qu'il sera un précurseur » : Annick Dauban, sportive de haut niveau en équitation ne ménage pas ses éloges. Il faut dire que c'est lui qui a proposé de la sponsoriser. Dans un domaine où les bénéfices sont loin d'être évidents, le dressage.

A tel point que plutôt que de sponsoring, il vaut mieux parler de mécénat. Point de mire, les Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996.

« On s'est rencontré dans les compétitions. On se disait juste bonjour par courtoisie, jusqu'à ce qu'il me propose un financement en 1992. C'est un passionné ; il a dû apprécier mon abnégation. »

Il faut dire qu'Annick Dauban, avait déjà orienté sa vie vers le dressage, prenant le risque de « se planter ». Elle possède un doctorat en marketing et avait commencé à travailler comme cadre. Mais elle

a dû choisir entre le cheval et sa profession, ne pouvant continuer les deux : « Comme j'étais cadre je n'entrais pas dans le profil des sportifs de haut niveau qui occupent un poste dont ils peuvent s'absenter souvent. »

Pour Marc Feller, Annick Dauban a un autre atout : il pense qu'elle est tombée sur le seul cheval français présentable aux Jeux.

« Un cheval exceptionnel que l'on m'a proposé d'acheter à plusieurs reprises » souligne-t-elle. Parmi un palmarès déjà fourni, un titre de championne de France en 92 ou le Grand prix d'Alençon sont venus confirmer les espoirs.

Aujourd'hui, elle peut s'entraîner le mieux possible, dans une des meilleures écuries françaises en région parisienne. Avec un entraîneur de haut niveau. « En tous cas j'espère que Marc Feller pourra se dire qu'il a choisi la bonne personne ».

En bref

● **TRAVAIL** - en 1921, dix ouvriers travaillent à la « maison Feller ». En 1923 ils sont une quinzaine à s'affairer autour des presses, puis quarante avant-guerre. Aujourd'hui, l'entreprise compte environ 200 salariés.

● **PRODUCTION** - l'entreprise Zurflüh-Feller fabrique des pièces pour volets roulants. Au total, 3000 références en produits finis et 7000 en composants.

● **ENTREPRISES** - outre les matériels de volet, Marc Feller a également une petite entreprise à Maiche, dans le moteur électrique. Et il a dernièrement repris Cerf, entreprise de sous-traitance automobile où travaillent environ 40 personnes.

● **CURSUS** - les Feller ont repris leur entreprise de père en fils. Non sans des études poussées : Emile a suivi l'École Pratique de Montbéliard, avant de travailler chez Peugeot. Son fils Samuel est ingénieur diplômé de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne. Marc Feller de son côté a suivi les classes de « mathsup » et « mathspé » à Strasbourg avant d'entrer à l'École supérieure polytechnique de Lausanne.

SAGA

Une entreprise à travers le siècle

Ou comment se lancer, à Pont-de-Roide, dans le volet roulant...

L'histoire de la deuxième entreprise de Pont-de-Roide démarre dans l'univers culturel de la Suisse, fin XIXe : « Mon arrière grand-père était Suisse, mais c'était un « nom d'un chien de cochon » qui à 50 ans vivait avec une petite jeune de 20 ! » raconte Marc Feller.

En 1902, cette situation pousse Friedrich Zurflüh, gérant de fromagerie en Suisse, à s'exiler vers la Franche-Comté, en compagnie d'Anna Feller, nièce de sa seconde femme.

Deux fois veuf, quatre enfants, Friedrich achète une bâtisse sur le Roide, une des plus vieilles du village.

Dans le pays de Montbéliard, il retrouve « une imprégnation luthérienne qui atténue son déracinement ». Il remet en état la bâtisse avec le frère d'Anna, Jean, avant que ce dernier n'émigre en Californie sous le nom de « John » Feller.

Friedrich se lance alors dans la fabrication de clous de tapissier, de crochets de bottine en laiton.

Puis la guerre, son cortège de malheurs, emporte Friedrich et l'un de ses fils. Reste Emile, grand-père de Marc, confronté à la pénurie du laiton, utilisé pour les obus et les cartouches.

Parmi ses souvenirs du front, « tant de villages détruits » qui appellent la reconstruction : « Je pensais qu'il faudrait passablement de ferronnerie.

Je voyais plus spécialement les gonds et les verrous des persiennes se repliant en façade » écrit-il dans ses carnets. Avant de découvrir le volet roulant, arrivé en Alsace par l'intermédiaire des Allemands. Avec une évidence : en 1921, les Alsaciens préfèrent s'approvisionner « vers un bon poilu de Verdun plutôt que vers les Boches ». D'autant que certains clients « par peur des Allemands, ont foutu le camp à l'autre bout de la France. Aujourd'hui, nous avons

Un livre pour une histoire

Depuis 1902 et l'achat de la bâtisse sur le Roide, l'entreprise Zurflüh-Feller a vécu une histoire qui fourmille d'anecdotes. A partir des notes de son grand-père, Marc Feller a conçu un livre, intitulé « 1890-1950, une aventure industrielle au début du siècle ».

« Il n'entrait pas dans l'intention de mon grand-père d'adresser à la postérité une sorte de « testament moral », fût-ce entre les lignes d'un récit pittoresque : simplement,

pour avoir vu brûler les archives communales par l'occupant allemand durant l'hiver 1943, alors que, déjà maire de son village, il avait sans doute été le seul à les avoir parcourues, il avait mesuré l'importance de la mémoire » écrit Marc Feller en préambule.

En regrettant que son père, qui « s'était promis de continuer le récit » n'en ait eu le temps : « L'issue d'une vie est une terrible négation ».

encore des acheteurs à Pau et Bayonne » sourit Marc Feller.

En 1921, c'est parti. Emile se lance dans le volet roulant, non sans difficultés. Et l'entreprise, devenue SARL Zurflüh-Feller en 1935, basée à Pont-

de-Roide, fabrique toujours du matériel pour volets roulants. Avec un changement : dès 1955, le père de Marc a remplacé les pièces en bois par du plastique.

S.P.

NOS VOYAGES
NOUVEAUX SORTILÈGES

Du 9 mars au
21 mars 1995

LES PERLES DE L'OCEAN INDIEN

KENYA • ZANZIBAR • COMORES
MADAGASCAR • SEYCHELLES
A BORD DU MERMOZ

NOS "PLUS" :

- Pré et post acheminement au départ des principales villes de Lorraine et Franche Comté
- Assurances
- Accompagnement
- Visas

**CROISIÈRES
PAQUET**

LICENCE 162



L'EST VOYAGES



RESEAU
FRANTOUR

21 AGENCES A VOTRE SERVICE

ENTRETIEN

« Je souhaite aller vers des publics en difficulté »

Séduit par « Cap sur l'avenir », Marc Feller a accepté la présidence de la cellule régionale. En espérant bien aller au-delà de l'idée initiale

Vous vous dites très sensible à l'emploi et à la formation des jeunes. « Cap sur l'avenir » s'inscrit donc dans un cadre plus vaste pour vous ?

Oui, c'est exactement le sujet. Cette initiative a été la réponse du président Périgot à la demande de M. Balladur pour que le patronat se mobilise pour l'emploi des jeunes. Plutôt que répondre par l'embauche différenciée des jeunes, l'engagement du président Périgot a été de travailler à la relance de l'apprentissage. L'un des problèmes de l'emploi des jeunes est l'inadéquation du cursus scolaire traditionnel avec les attentes de l'entreprise. Pour le CNPP, la adéquation c'était les formules en alternance, c'est-à-dire l'apprentissage et les contrats de qualification. Et plus marginalement, car moins chargés en formation, les contrats d'adaptation et d'orientation.

Vous n'avez donc pas hésité ?
Non. C'était exactement ma position.

Est-ce que ce n'est pas redondant avec tout ce que vous faites pour les jeunes ?

Ca n'a aucune importance si c'est redondant. Il y a tellement à faire que si on fait deux fois la même chose, ce n'est pas encore assez. Donc redondons.

En quoi consiste votre rôle ?

On est la région qui a fait avec le moins de moyens pour un bon résultat. Il a fallu mobiliser des énergies patronales bénévoles. Et je suis allé faire le suivi régulièrement à Paris... Forcément, bénévolement, il fallait mobiliser les chefs d'entreprise. On ne pouvait pas compter sur autre chose.

Quelle a été la réponse des chefs d'entreprise ?

Ca c'est bien passé. Travailler de chef d'entreprise à chef d'entreprise fait qu'on arrive à les mobiliser, à les sensibiliser à leur dimension « citoyenne ». C'est plus facile pour un chef d'entreprise de faire comprendre à un autre qu'il a un rôle dans la société.

Quelle est la suite envisagée ?

Je souhaite qu'on aille au-delà, dans le sens des publics en difficulté. Là on s'est occupé de remplir des sections de formation classiques, apprentissage, contrats de « qualité ». On s'est intéressé à un public immédiatement employable et facilement scolarisable. La machine est lancée, il est important de continuer à la faire tourner. Mais j'aimerais que progressivement on s'intéresse à des populations qui ont besoin d'un soutien un peu plus lourd. Pour cibler des publics déjà exclus de la population visée par « Cap sur l'avenir ».

Comment ce que vous avez fait au GEIQ ?

Oui, un peu dans cet esprit là.



Ce que j'ai fait au GEIQ, je vais essayer de le démultiplier pour que ce soit relayé au plan régional voir national. Pour créer un mouvement de fond plus important.

Plus généralement, êtes-vous pour le développement de l'alternance à tout va ?

On part de tellement loin, de tellement bas qu'avant qu'il y ait des effets pervers dans l'alternance à tout va, il va couler de l'eau sous les ponts du Roide. Néanmoins mon inquiétude est qu'à terme on crée un déséquilibre. Il me semble important que l'alternance ne soit pas réservée aux laissés pour compte des filières éducatives classiques et très aérées. Je rêve d'une véritable alternance, d'un cursus scolaire qui alterne réellement les périodes de formations extrêmement pratiques et de formations complètement théoriques. Il y a besoin aussi de temps en temps de sortir du monde très quotidien, trop court terme, pour reconstruire le fond culturel à partir duquel on peut ancrer la pratique professionnelle. Je crois qu'il y a des rôles distincts à assigner aux formations de type universitaire et aux formations de type alternance.

Elles ne doivent pas s'exclure mais se compléter. Les métiers changent tellement, les carrières bifurquant si fréquemment... Un gamin en échec scolaire à 14 ans et qui a fait un CAP a un travail personnel considérable pour rattraper son déficit culturel. C'est ça qui me gêne le plus dans l'alternance actuelle. Donc je suis assez opposé à l'apprentissage précocité. Tel qu'il est pratiqué, c'est une spécialisation. Je ne peux imaginer qu'on se spécialise si on n'a pas au départ un fond culturel assez important pour être libre par rapport à cette spécialité, qu'elle ne soit pas un carcan et une condamnation professionnelle. Mon inquiétude, c'est des formations trop professionnalisantes alors qu'il faut savoir lire, écrire, comprendre ce qu'on écrit, pouvoir dire ses idées, savoir critiquer, analyser. Sinon on est un pion, manipulé. Je vois trop de pratiques manipulatoires pour ne pas me dire, attention il faut un minimum

d'éducation de citoyen avec un véritable esprit critique.

Les gens qui vont en apprentissage actuellement ont eu l'école avant.

Malheureusement, pour une trop grande part, ce sont ceux qui n'ont rien capé dans les dix années qui ont précédé. En désespoir de cause on les envoie en apprentissage, ce qui me semble dangereux. Il y en a qui s'en sortent brillamment, ceux qui sont de véritables autodidactes ayant ressenti à un moment la nécessité de se doter du fond culturel nécessaire. On ne peut pas être homme à part entière sans les outils pour se poser un certain nombre de questions.

Est-ce que systématiser cet aspect est possible ?

Le systématiser est une chose, le rendre possible en est une autre. Evidemment il n'y a rien de plus insupportable que le systématisé. Je pense que la vraie évolution de la formation continue, c'est la possibilité de s'être trompé et de ne pas être condamné à vie par ses péchés de jeunesse.

Quelles initiatives en direction des jeunes et de ceux qui peuvent véhiculer l'information ?

J'ai organisé des réunions et j'ai rencontré des jeunes. Je crois qu'il n'y a pas de meilleur moyen que le contact direct. Je n'ai pas envie de ne passer que par des relais institutionnels même si c'est important. Je préfère faire passer mon message en direct.

Mais vous ne pouvez pas le faire tout seul ?

Non. Mais soit on fait des projets grandioses qui n'aboutissent jamais faute de moyens, soit on dit : « Je veux faire une réunion par mois ? Et bien je fais une réunion par mois ». Et c'est mieux que rien. Si en Franche-Comté on est dix, ça fera dix réunions par mois. Si on est cent, ça en fera cent. Bien sûr que j'aimerais qu'il y ait un grand élan. Il n'y en a pas. Et c'est aussi le souci de garder sa liberté d'action ; ce n'est pas au nom du fait que je suis tout seul que je dois rester sur ma chaise.

CONTRATS

« Des finalités différentes »

Très intéressé à la formation des jeunes, Marc Feller a son avis sur les différents contrats actuels de formation en alternance. Faut-il « une unification des contrats spécifiques destinés aux jeunes », comme a pu le préconiser le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ? « Pas du tout selon lui, car ces contrats répondent à des logiques différentes. Le gouvernement ne cherche plus à toucher aux contrats d'adaptation et d'orientation. Il a essayé, ça a donné le SMIC jeune et je ne pense pas qu'il soit prêt à relancer ce genre de débat de siôt. La vieille tentation c'est de fusionner les contrats de qualification et d'apprentissage. Ils sont radicalement différents de nature

: le contrat d'apprentissage est un contrat de la formation initiale en alternance à partir d'un référentiel éducation nationale. Le contrat de qualification intervient jusqu'à 26 ans, ouvert également à des gens qui ont déjà travaillé et en fonction du besoin d'une branche professionnelle précise. Je redoute que ce souci de pseudo-simplification cache la volonté de remettre sous le contrôle de l'Education nationale les formations qualifiantes sous le contrôle des branches professionnelles. A ce titre je suis opposé à ce que toute la formation en alternance lourde passe sous le contrôle de l'Education nationale, alors qu'elle n'est pas faite pour ça. »

CIPES

Un des premiers organismes de formation continue

Comme pour « Cap sur l'avenir », Marc Feller est président du CIPES (Centre interprofessionnel de promotion économique et sociale Nord Franche-Comté) d'Exincourt, sans l'avoir demandé. Mais son intérêt pour la formation des jeunes en faisait un président idéal pour cet organisme de formation continue. Créé en 1962 à l'initiative d'entreprises de Franche-Comté, le CIPES est aujourd'hui l'un des dix premiers organismes de formation continue en France. Il comprend 74 permanents, 35 formateurs et 200 intervenants extérieurs. En 1993, 9000 stagiaires ont bénéficié de ses services. L'organisme se veut à la pointe de l'actualité en matière de formation ; constatant le développement du métier d'acheteur, il a lancé en novembre dernier un Institut de techniciens supérieurs européens de l'achat (ITSEA), qui propose la première formation française d'acheteurs au niveau bac+2.

RAPPEL

Les offres de « Cap sur l'avenir »

Initiative d'envergure nationale, « Cap sur l'avenir » a été mis en place dans le Doubs sous l'égide de l'Union patronale. En chargeant 6 personnes de démarcher des entreprises qui se sont avérées très souvent intéressées, cette initiative permet de rassembler des offres de contrats de formation en alternance. Et susceptibles de se transformer en embauches au terme de la formation. La démarche a eu pour autre conséquence de mettre à jour un certain nombre de besoins dans des entreprises souvent mal informées des possibilités. Pour le Doubs (excepté le

pays de Montbéliard), l'Union patronale a confié la diffusion de ces offres au Centre Information Jeunesse de Franche-Comté. Les jeunes intéressés doivent donc consulter les offres au CIJ, 27 rue de la République, à Besançon et fournir CV et lettre de motivation au même endroit. Le CIJ transmet toutes les demandes à l'Union patronale, qui effectue une présélection donnée à l'entreprise. Délais de réponse : deux à trois semaines. A noter que la Chambre des métiers du Doubs s'est jointe à l'initiative.

En bref

● **Offres - entre le 20 octobre et le 20 décembre**, dans le Doubs (excepté la zone de Montbéliard), « Cap sur l'avenir » a totalisé 200 offres émanant de l'Union patronale du Doubs et de la Chambre des métiers du Doubs. Dans le même temps, le CIJ a reçu 200 dossiers de candidature. Environ 60 offres ont été pourvues.

● **Consultation - toutes les offres - Cap sur l'avenir** peuvent être consultées au CIJ, 27 rue de la République à Besançon. Certaines sont diffusées tous les jours dans l'Est républicain édition du Doubs et dans l'hebdo-

madair « Terre de chez nous ».

● **Secrèrus - les offres concernant le secrétariat bureautique** sont très demandées. En revanche, les nombreuses propositions dans le secteur du bâtiment (couvresseurs, zingueurs, maçons, charpentiers) ont du mal à trouver preneur.

● **Création - le travail des 6 chargés de mission** de l'Union patronale a donné naissance à 75 offres dont le besoin n'était pas clairement exprimé par les entreprises. Parmi elles 20 n'ont pour l'instant reçu aucune candidature.

En bref

● **UCPA - cet organisme va fêter ses trente ans en 1995.** Depuis sa naissance, cette association à but non lucratif a pour vocation de rendre accessible les activités sportives au plus grand nombre. En 1994, 250000 personnes ont fréquenté les 120 centres de l'UCPA en France et à l'étranger (10 centres déjà ouverts). L'organisme couvre la plupart des activités de sport et de loisirs à caractère sportif, en offrant matériel et encadrement pour les débutants comme pour les gens rodés. Dernière nouveauté depuis cet hiver, le parapente.

Les catalogues UCPA de cet hiver sont disponibles au Centre Information Jeunesse.

● **JUMELAGE - Jusqu'au 15 janvier, les associations bisonlines ont toujours possibilité de postuler** aux bourses de l'Association des Jumelages et Relations Internationales, attribuées pour la 4e fois. Sont concernées les associations ayant un projet en liaison avec l'étranger dans l'un des quatre domaines suivants : linguistique, professionnel, culturel et sportif, humanitaire et social. Elles peuvent demander une des quatre bourses qui seront attribuées (dotation globale de 40000 F).

Contact : Association des Jumelages, 2D rue Mégevand, 25034 Besançon cedex (81.61.50.27).

HOCKEY

Chausser les patins c'est possible dès 3 ans

Avec la nouvelle patinoire de Besançon, le BHC a trouvé un cadre parfait. Reste à promouvoir ce sport.

Avec 15000 licenciés en France, le hockey sur glace n'est pas l'un des sports les plus courus de ce pays. Pourtant un nouvel élan a vu le jour depuis 2 ans, notamment chez les plus jeunes. Effet JO, suite aux bons résultats de l'équipe de France ? « C'est sûr que l'effet télé marche toujours à fond » répondent les dirigeants du Bisontin Hockey Club, qui voient arriver plus d'enfants depuis quelques temps.

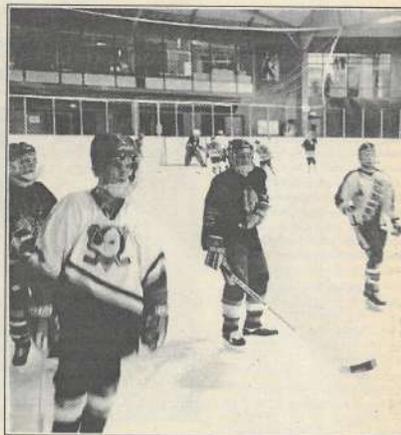
A tel point que le club peut s'enorgueillir de 60 licenciés de 3 à 12 ans. En parallèle, le BHC n'a pas assez de juniors pour composer une équipe... Aujourd'hui, il approche cependant des 200 licenciés, entre les jeunes, l'équipe première, les féminines et l'équipe loisirs (vétérans).

Et si beaucoup d'enfants viennent attirés par l'équipement « et son côté déguisement », « la plupart d'entre

eux devient vraiment mordue après avoir goûté ce sport. Et apprendre à patiner, c'est simple, ça vient vite » affirme M. Sailler, membre du comité directeur. En précisant que « les jeunes ont la possibilité de venir essayer pendant un mois, durant lequel le club leur prête le matériel ».

Après 24 saisons et un changement de nom, le BHC espère maintenant prendre une autre dimension, notamment grâce à la nouvelle patinoire, « une des plus belles de France ». Avec un oeil du côté des facultés bisonlines où se cachent peut-être quelques amateurs de crosses et de patins.

Avec également la volonté de remettre en cause les idées reçues : « Le hockey n'est pas un sport violent, juste un peu rude. Les joueurs sont très bien protégés. D'ailleurs, chez les gamins, il n'y a jamais de blessés. Mais pour se rendre vraiment compte de ce



Depuis 1992, les jeunes viennent en plus grand nombre.

qu'est ce sport, il faut venir goûter l'ambiance, lors des matches ou des entraînements » affirme les dirigeants.

Stéphane PARIS

Besançon Hockey Club,
patinoire Lafayette, 5 rue
Garnier, 25000 BESANCON
(Tél.81.52.25.67).

UN CADEAU PERSONNALISÉ : LE JOURNAL DE SA DATE DE NAISSANCE

... UN FAC-SIMILÉ
EXTRAIT DES
JOURNAUX PARUS
DEPUIS LE 5 MAI 1889

(Sauf du 15-6-40 au 7-10-44
et les jours de non parution)

• La page Une, seule : **80 F**
(TTC, port compris)

• Le journal complet : **150 F**
(TTC, port compris)



BON DE COMMANDE

A envoyer, accompagné
de votre règlement à :

"JOURNAL DE VOTRE
NAISSANCE"
L'EST REPUBLICAIN
54185 HEILLECOURT
cedex

JOUR	MOIS	ANNEE	EDITION	Nb

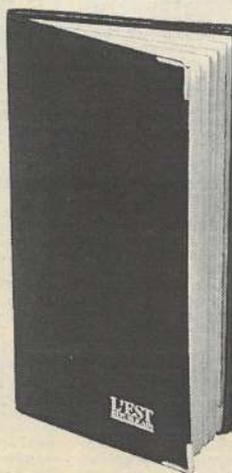
Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code postal : Localité :

* POUR LES FÊTES * UN CADEAU PRÉCIEUX

L'EST RÉPUBLICAIN



• L'agenda semainier,
avec Atlas couleur,
ainsi qu'une multitude
d'infos service.
Très belle présentation
avec coins renforcés
et pages dorées
sur tranche . . . **22'**

• Le stylo plume encre
à recharge
16'

SPÉCIAL FÊTES les 2 pièces . . . **35'**

EN VENTE DANS TOUS LES BUREAUX
DE L'EST REPUBLICAIN

TRANSJURASSIENNE

Une vraie course de « fondus » en France

Une des plus belles épreuves internationales de ski de fond, ouverte chaque année à tous les amateurs. Prochaine édition, le 19 février.

Pour la très grande majorité des participants, c'est la beauté du geste qui compte. Parce que parmi les 3 à 4000 coureurs qui se lancent chaque année dans la « Transju », seule une dizaine peut prétendre à la victoire finale. Pas du patineur aidant. La Transjurassienne permet aux autres de cotoyer de près ou de loin les champions de haut niveau, ceux pour qui cette course constitue une étape du championnat mondial des longues distances.

La plus belle épreuve française de la discipline donne surtout à tous l'occasion d'un vrai défi, à travers les 76 kilomètres séparants Lamoura de Mouthe, dans le massif du Jura. Cette course de masse offre à tous les mêmes difficultés, les mêmes souvenirs. La même satisfaction de l'avoir accomplie. Et au bout de l'effort, les mêmes applaudissements à l'arrivée.

Pour la 15^e édition, le 19 février prochain, ces efforts seront symbolisés pour la première fois par de nombreuses médailles : or pour les 500 premiers, argent pour les 1500 suivants.

Et pour ceux que la longueur



Entre 3000 et 4000 participants.

effraie, deux autres courses sont organisées : la « Transjeunes » le mercredi précédant (inscriptions gratuites) et la « Minitrans » (20 km) le samedi.

Renseignements : COTT, place

Clémenceau, BP 79, 25031 Pontarlier cedex (81.69.14.47).

A noter que l'inscription coûte 250 F jusqu'au 30 janvier et 300 F entre le 1^{er} et le 17 février.

S.P.

L'agenda sports et loisirs

● **FOOTBALL - le Besançon Racing Club**, actuellement en milieu de tableau du championnat National 1 reçoit Cuseaux-Louhans pour la reprise de la compétition le 21 janvier. Rendez-vous à 20h au stade Léo-Lagrange. Tarifs de 30 à 50 F (Carte Jeunes, 50 %).

● **HOCKEY - en championnat national 2**, le programme du Besançon Hockey Club est chargé en janvier : il reçoit Evry le 8, l'ACCB le 14, Garges le 21 et Font-Romeu le 28. A 18h à la Patinoire Lafayette à Planoise.

● **VOLLEY - les rendez-vous de l'ASQP en janvier**, au gymnase de la Malcombe : l'équipe féminine (3^e division) accueille Talant le 8 (16h) et Pouilly le 22 (16h). L'équipe masculine quant à elle (2^e division) rencontre le CNVB le 8 (14h), Thiers le 22 (14h) et Castres le 28 (20h30).

● **RUGBY - trois rencontres de troisième division** pour l'Olympique bisontin en janvier, au stade de Montrapon. Le 8, l'OB reçoit Chagny. Le 15, il rencontre Annemasse. Et le 29 il est opposé à Belleville. Matches à 15h.

● **TRAINEAUX - une course**

de traîneaux à chiens est organisée aux Fins le 28 janvier. Renseignements : 81.67.10.03.

● **SKI DE FOND - plusieurs manifestations au mois de janvier**. Le 8 janvier, aux Fourgs, se tient le « Marathon des Cimes », course populaire franco-suisse (renseignements : 81.69.44.91).

Le même jour à Chauv-Neuve a lieu le challenge Robbe, une compétition pour les jeunes (renseignements : 81.69.24.27).

Le 24 janvier, au même endroit est organisée « la Marée blanche », fête de ski de fonds avec les Bretons. Au programme, compétitions et animations (tél. 81.69.25.75).

Enfin le 29 janvier se court « la Fée blanche » (21 ou 42 km) entre Pontarlier et La Malmaison. Renseignements : 81.46.75.30.

● **FOOT EN SALLE - Montbéliard organise du 12 janvier au 10 février** le 16^e Challenge Mini Cimbali (tournoi en salle). Renseignements : 81.98.28.13.

● **FÊTE - Le 22 janvier, Champlitte** fête la Saint Vincent.

Renseignements : 84.67.82.00

ER 7 140294

Formation : Une filière européenne

ITSEA

cipes

INSTITUT
de
TECHNICIENS
SUPERIEURS
EUROPEENS

de
l'ACHAT

Avec le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté



NOUVEAU !

Devenez **ACHETEUR
PROFESSIONNEL**

2 ans en France
(près de Belfort-Montbéliard)

**Château Sahler
25400 EXINCOURT**

**+
1 an en Grande-Bretagne**

UNIVERSITY OF NORTH LONDON

Renseignements :

Chantal VERDIER - 84.21.07.11

PRATIQUE

Pour faciliter le service des nouveaux numéros

La CAF, la CPAM et l'URSSAF de Besançon changent de téléphone. Pour mieux servir les usagers.

Depuis le 9 décembre, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie et l'Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales de Besançon ont changé communément leurs numéros de téléphone afin de satisfaire plus facilement leurs usagers.

Les trois organismes de Sécurité sociale, situés rue Denis Papin à Besançon ont en effet éprouvé le besoin, devant le nombre des appels téléphoniques, de permettre une meilleure prise en compte des communications arrivées. Pour améliorer le service aux allocataires, assurés sociaux et cotisants, les nouvelles lignes ont été étudiées avec un objectif : l'écoulement fluide du trafic.

C'est ainsi que la CAF a séparé les numéros suivant les prestations, l'action sociale, le contentieux ou la comptabilité. Chaque service possède lui-même plusieurs lignes d'appels (voir ci-contre). La CPAM, elle, a divisé en deux les services : prestations de maladie d'un côté, accidents du travail de l'autre. Pour ces deux types de



Trois organismes qui changent de numéros.

demandes, le numéro d'appel correspond à votre mois de naissance.

L'URSSAF a également séparé les lignes : cotisations,

immatriculation, contentieux, contrôle et comptabilité ont des lignes différentes. Voir le guide pratique ci-contre.

CAF Besançon

ACCUEIL

Le rétablissement des permanences

Après avoir connu quelques changements en 1994 les permanences de la CAF de Besançon vont être rétablies cette année.

La Caisse d'allocations familiales se doit d'être le plus proche possible de ses allocataires.

C'est pourquoi elle regrette certains « chamboulements » intervenus l'an dernier.

« Nous avons été obligés à regret, ces derniers mois, de suspendre provisoirement certaines permanences extérieures, du fait de la surcharge exceptionnelle de travail que nous avons connue au siège de la Caisse. »

Cette augmentation est due principalement à la hausse du nombre d'allocataires, « qui s'est beaucoup accru, pour la troisième année consécutive. »

A partir du 9 janvier prochain, toutes les permanences extérieures vont être rétablies. Certaines seront même étendues : « Ainsi, nous serons présents à Valdahon deux après-midis par semaine ». L'encadré ci-contre vous détaille tous les lieux, jours et heures de permanences.

Ces lieux d'accueil complètent les autres possibilités d'information des allocataires. La CAF propose plusieurs supports écrits, qui participent également à la fluidité des communications, permettant aux allocataires de se renseigner sans l'aide des permanences.

Par exemple, la CAF écrit

deux pages dans la revue « Bonheur ».

Chaque année, elle publie en supplément un fascicule très pratique décrivant en une vingtaine de pages tous les services de la CAF. Ces deux supports sont envoyés aux allocataires. Enfin elle distribue un petit guide des allocations familiales, constitué de fiches pratiques.

Cette plaquette est disponible à l'accueil de la CAF. En ce qui concerne l'information pratique de la CAF, il reste également à signaler le Minitel et le serveur 36.15 CAF.

CAF Besançon

En bref

Voici tous les numéros de téléphone des organismes de Sécurité sociale bisontins.

● **CAF - prestations :** **81.47.56 et 41** (pour numéros allocataires se terminant de 00 à 24), 42 (de 25 à 49), 43 (de 50 à 74), 44 (de 75 à 99). Action sociale : 81.47.56.27 pour les bons vacances, 81.47.56.36 pour l'accueil et les prêts équipement, 81.47.56.31 pour le secrétariat travailleurs sociaux. Contentieux : 81.47.56.84 pour le remboursement, 81.47.56.81 pour le recouvrement pension alimentaire. Comptabilité, recouvrement amiable : 81.47.56.14 pour N° allocataires allant de 00 à 49, 81.47.56.15 pour les autres.

● **URSSAF - cotisations (versement et législation) :** 81.47.55.67 pour numéros de cotisants commençant par 2510 à 2513, 81.47.55.68 (numéros 2514 à 2517) et 81.47.55.69 (de 2518 à 2519). Immatriculation : 81.47.55.61 pour les noms commençant par A à CL, 81.47.55.62 pour les noms de CM à L, 81.47.55.63 pour les

noms de M à Z, 81.47.55.65 pour les déclarations préalables à l'embauche. Contentieux : 81.47.55.31 pour les numéros de cotisants commençant par 2511, 2514, 2517, 2518 et 81.47.55.38 pour les numéros commençant par 2510, 2512, 2513, 2515, 2516 et 2519. 81.47.55.34 pour les remises de majorations de retard et 81.47.55.39 pour les redressements et liquidations judiciaires et délégués aux audiences. Contrôle : 81.47.55.76. Comptabilité : 81.47.55.50.

● **CPAM - numéros des prestations de maladie suivant le mois de naissance.** Composer 81.47.52 puis 34 (janvier), 44 (février), 64 (mars), 35 (avril), 65 (mai), 54 (juin), 45 (juillet), 46 (août), 55 (septembre), 56 (octobre), 36 (novembre), 66 (décembre). Prestations d'accident du travail : 81.47.52 puis 37 (janvier, avril et novembre), 47 (février, juillet, août), 57 (juin, septembre, octobre), 67 (mars, mai, décembre). Enfin, composez le 81.47.52.15 pour les rentes AT.

INFO

Les permanences administratives hors siège de la CAF

Voici les permanences extérieures de la CAF à partir du 9 janvier :

Besançon, centre ville, 47 Grande Rue : lundi 9h-11h45 et 13h-16h45.

Maïche, Centre médico-social, 17 rue du Mont : mardi 9h30-12h et 14h-16h.

Morteau, CMS, rue de l'Hôpital : mardi 9h15-12h et 13h45-16h.

Ornans, « La Visitation », 7 rue Bastide :

mercredi 9h-12h.

Valdahon, CMS, Grande Rue : mercredi 14h-16h et jeudi 14h-16h.

Baume-les-Dames, CMS, rue de Provence : jeudi, 9h-11h30.

Clerval, mairie : les 2e et 4e vendredis de chaque mois, 9h-12h.

Sancey-le-Grand, mairie : les 2e et 4e vendredis de chaque mois, 14h-16h.



ALLOCATIONS FAMILIALES

2, rue Denis-Papin
25037 BESANCON CEDEX

SPECTACLES

Du swing : Nougaro et Glenn Miller

CLAUDE NOUGARO



Trente ans de carrière nous ont appris à savoir ce qu'est un « Nougaroshow » association d'idée si évocatrice : une énergie rare, un accent chaleureux, roulant et tanguant, brinquebalant un public pris d'irrésistibles trépignements de pieds et claquements de doigts. On sait qu'avec générosité le Toulousain

convoquera toutes les musiques, tous les continents. On l'a connu swing et flamenco. Blues ou jazz. Rock. Et même funk ou rap, dans ses derniers albums. On espère entendre chanter « Toulouse », « L'île de Ré », que seront peut-être évoqué Chico Buarque (« Tu verras »), Vienne et « Nougayork ». On sait de toutes

façons que ses « chansons » mèneront le concert aux quatre coins du monde.

Le 11 janvier, à 20h30 au Théâtre municipal de Besançon. Tarifs (places numérotées) : 226 F (orchestre/balcon I), 186 F (balcon II), 156 F (galerie de face), 76 F (galerie de côté).

GLENN MILLER

MEMORIAL ORCHESTRA



Chef d'orchestre de l'armée de l'air américaine tragiquement disparu en vol en 1944, Glenn Miller a mis peu de temps pour léguer au monde une série de standards, magnifiquement restitués par le « Glenn Miller Memorial Orchestra ».

15 musiciens et 2 chanteurs américains et allemands, pour interpréter le swing de « In the mood », « Moonlight serenade », « Rhapsody in blue »... Le 31 janvier à 20h30 au Théâtre municipal de Besançon.

Opéra

« DON CARLO » À BESANÇON

Ecrit par Verdi pour l'exposition de 1867, « Don Carlo » fut créé par l'opéra de Paris le 11 mars 1867. Cet ouvrage est un opéra magnifique dans lequel on trouve sans doute le plus grand rôle pour basse écrit par Verdi et deux superbes parties pour Elisabeth et Carlos. Ainsi que l'une des grandes scènes d'apothéose de l'oeuvre de Verdi. La version primitive comprenait encore un acte initial, plus un tableau comportant un duo entre Elisabeth et la princesse Eboli, et un grand ballet. L'affabulation du « Don Carlo » de Verdi repose

sur un fond historique fortement romancé.

Elisabeth de Valois sera interprétée par Elena Baggio, la princesse Eboli par Ambra Vespasiani, Tebaldo par Tatiana Davenova et Don Carlo par Diego d'Auria. Mise en scène, Giampaolo Zennaro. Direction musicale : Robert Martignoni. Orchestre de Besançon et chœurs de la Compagnie chorale Canto Lirico Lombarda de Cremona.

Le dimanche 22 janvier, au Théâtre municipal de Besançon, à 16 h.

La sélection cinéma du Plaza et du CIJ

Avec la Carte Jeunes, des réductions aux cinémas Plaza.

Le film du mois

COUPS DE FEU SUR BROADWAY de Woody Allen

C'est désormais une habitude, chaque année à la même époque le nouveau Woody Allen débarque sur les écrans. L'auteur américain reste l'un des seuls cinéastes dont on peut aller voir les films les yeux fermés : même ses films moyens sont d'un haut niveau. D'autant que ces derniers temps (voir « Maris et femmes » et « Meurtre mystérieux à Manhattan » ces deux dernières années), il est plutôt dans une bonne veine. Et semble se bonifier avec le temps. Ses détracteurs disent qu'il fait toujours le même film, dont il est très souvent le héros : Manhattan, des histoires de couple, un humour pince-sans-rire de tous les instants, un certain nombrilisme... Quelques exceptions infirment la règle comme « Ombre et brouillard ». Avec un titre pareil « Coups de feu sur Broadway » semble faire partie de ces exceptions.



Chazz Palminteri & John Cusack

Infos ciné

□ A vous de voir...

La chaîne ARTE serait-elle à la pointe du cinéma de qualité sur les jeunes ?

Avant sa série « Tous les garçons et les filles de leur âge » encensée un peu partout, elle a présenté le deuxième film de Cédric Klapisch, « Périil jeune », d'une qualité non moins grande.

Un film qui sort maintenant sur les écrans nationaux. Et qui mérite le détour.

□ Mardis curieux, Jéudis Lumière

Le 10 janvier, les « Mardis curieux » du Plaza Victor Hugo proposent « Ladybird » de Ken Loach.

Deux autres films en janvier : « Les silences du palais » (le 24), « Les dimanches de permission » de Nae Caranfil (le 31 et le 7 février).

Deux films pour les « Jéudis Lumière » du Plaza Lumière, tous deux de Tim Burton : « Edward aux mains d'argent » (le 12) et « Beetlejuice » (le 19).

Signaler également une séance surprise le 5 janvier.

□ Comment ça se fait

Que les horaires des séances sont de plus en plus variables ? Il y a 7 ou 8 ans, les horaires étaient réguliers parce que la durée des films était assez standard : autour de 1h30 et quelques exceptions de 2h.

Aujourd'hui, 1h50 correspond à un film court.

La tendance est plutôt au dépassement des 2 h - qui est devenue la durée moyenne des longs métrages.

Quelques exemples récents : « Pulp fiction » (2h30), « Forrest Gump » et « True Lies » (2h20), « Danger immédiat » (2h17), « Giorgino » (2h57)...

Ces durées de plus en plus fréquentes occasionnent des horaires compressés, voire la suppression d'une séance.

Et pour qu'un film puisse démarrer à 20 h, il doit durer 1h30.

□ Les entrées

Comme on pouvait s'y attendre, « le Roi lion » a fait

un tabac, avant même le début des vacances de Noël. Avec des résultats encore plus fort que le Walt Disney de l'an dernier, « Aladdin ».

Parmi les autres films, deux bonnes surprises ont connu un démarrage intéressant en décembre : « L'étrange Noël de Monsieur Jack » de Tim Burton et « Dr Kellogg », le dernier Alan Parker.

Déception en revanche pour « Timecop » malgré la présence de Jean-Claude Van Damme.

□ Cinéphiles

Un collectif de cinéphiles se réunit régulièrement à Montbéliard et travaille sur la promotion et la diffusion des films, sous l'égide du « Centre d'art et de plaisanterie » (Hôtel Sponeck, 54 rue Clémenceau à Montbéliard). Contact : M. Bonelli, 81.94.53.89.

Le Centre propose également les « vendredis Paradiso » : une fois par mois, un grand film épique, précédé d'un court-métrage et d'une attraction sur scène.

CENTENAIRE « Cent ans cent films », c'est parti

C'est l'une des nombreuses manifestations du Centenaire du cinéma en Franche-Comté. Toute l'année, cent films qui ont marqué l'histoire seront diffusés dans la région. En janvier, il est déjà possible de voir trois séries : « Lumière et anti-lumière » au Kursaal à Besançon (81.81.51.66) : 7

films du 6 au 15 janvier. « Fritz Lang, la période américaine » au Ciné-club Jacques Becker à Pontarlier présente 4 oeuvres du grand cinéaste allemand. Et enfin « Le cinéma prouve d'amour » proposé par le Centre Auguste et Louis Lumière (81.82.04.40) qui présente des films dans toute la région.

COUP D'ŒIL de Jean-François Masseron

Tim Burton revient

Une des raisons d'être des Mardis Curieux du Victor Hugo et des Jéudis Lumière est de « repêcher » des films qui quittent trop vite l'affiche.

« L'étrange Noël de Monsieur Jack » de Tim Burton a été malheureusement (et scandaleusement) retiré des écrans... juste avant Noël. Fâcheuse conséquence d'une programmation pléthorique en fin d'année. Tim Burton, son concepteur, a néanmoins gagné, grâce à Jack, quelques milliers de fans supplémentaires.

Qu'ils se rassurent : « Monsieur Jack » reviendra (en VO) dans les Jéudis Lumière et il sera accompagné d'au moins deux autres films non moins jubilatoires de Tim Burton : « Edward aux mains d'argent » et « Beetlejuice ».

Dans le rayon reprises : le dernier Ken Loach (« Ladybird ») et « Le silence du palais » (le film tunisien remarqué dans tous les festivals)

reviennent. De même que l'australien « Muriel » et le truculent « Aux bons soins du Docteur Kellogg » d'Alan Parker, qui cette fois-ci ne parleront plus français. Enfin la vraie voix de Bridget Fonda !

Pour les curiosités, Arturo Ripstein - cinéaste mexicain dont on commence à découvrir la longue filmographie - avec « La reine de la nuit » et un premier film roumain, « Les dimanches de permission ». Il raconte successivement, selon leurs trois points de vue, l'histoire triste et simple, pétrie de rêves et de frustration, de trois protagonistes - une lycéenne, un soldat et un comédien. Cela aurait pu être une performance rhétorique. Grâce à l'habileté de son réalisateur, c'est touchant, étonnant de fraîcheur et de lucidité, et imputoyable sur ce qui transparait de la réalité roumaine d'avant la chute de Ceaucescu. On compte sur son réalisateur, Nae Caranfil, pour venir nous le présenter le 7 février.

TOURNAGE Un long métrage en Franche-Comté

Après Claude Lelouch l'an dernier, au tour de Pascal Kané, de filmer en Franche-Comté. Le tournage de « Stéphanie, 17 ans, dangereuse », 4e film de son auteur vient de se terminer dans la région. Alors qu'il avait débuté avec un conte féérique pour jeunes et moins jeunes « Dora et la lanterne magique » (1976), il

semble se diriger vers une veine plus réaliste : l'histoire raconte les relations d'une éducatrice de mineurs en difficulté et d'une adolescente, Pascal Kané, natif d'Angoulême, avait déjà situé en partie « Liberty Belle » (1982) dans les environs de Belfort. Il faut croire que la région lui a plu. Le film devrait sortir cette année.

Les rendez-vous de l'Ecureuil

Voici les prévisions concernant les concerts devant avoir lieu lors du premier trimestre 1995.

- 12 février, Urban Species au Montjoye, Besançon.
- 18 février, L7 au Montjoye, Besançon
- 25 février, Dominique Dalcan au Théâtre de Gray
- 26 février, Hélène à Juraparc, Lons-le-Saunier.

- 9 mars, Keziah Jones au Montjoye, Besançon.
- 22 mars, Higelin au Palais des sports de Besançon.
- 31 mars, Dave Stewart au Montjoye, Besançon.

Tout ceci sous réserves de modifications. Les réservations auront lieu à la Caisse d'Épargne et au Centre d'information jeunesse de Besançon.

Les acrobates du Docteur Paradi

Neuf artistes en plus pour un spectacle librement inspiré de l'univers onirique de la bande dessinée « Little Nemo » de Winsor Mac Coy. Des acrobates qui se donnent le temps, pour que ce temps ne passe pas trop vite, dans un climat doux, poétique, cocoon.

Des acrobates que l'on peut presque toucher s'évaporent... Dans la lignée du cirque Fléris,

celui du Docteur Paradi offre tout les charmes d'un petit chapiteau où un homme-cheval fait la loi.

Vendredi 13 et samedi 14 janvier à 20h30, dimanche 15 janvier à 17h rue du Stade à Monthélier. Renseignements : Centre d'art et de planification, hôtel de Sponeck, 54 rue Clémenceau (81.91.37.11).

« Campus Envie »

anime les lieux universitaires

« Campus Envie », né de la volonté de deux étudiants, Guillaume Gaudier et Régine Lambert, voit grand : en l'occurrence, « mixer les lieux universitaires franc-croisés (éligibles des centres d'activités culturelles hormis celles du CROUS) grâce à un programme d'animations culturelles avec les associations artistiques universitaires et avec le concours éventuel de professionnels ». En parallèle ce projet permettra de favoriser les pratiques artistiques des étudiants.

Pour les deux organisateurs, deux mots d'ordre à ce programme : « rassembler les énergies et aller sur le lieu où se trouvent les étudiants ». La première partie du projet a déjà rencontré nombre de bonnes volontés, puisque le service cul-

turel et l'atelier « mangas et sculptures » du CROUS, la Chorale universitaire, l'Orchestre universitaire, le Théâtre universitaire, l'atelier « danse » du SUAPS et les ateliers de l'UFSTAPS ont répondu présents. Ces organismes participeront aux animations régulières du campus de « La Bouillie » à Besançon et des « Portes du Jura » à Monthélier, prévues au rythme d'une manifestation par mois. Prochain rendez-vous, vers le 25 janvier, « Hérités les non » : une animation des associations artistiques universitaires avec chorale, acrobates et danse, une conférence sur un mode ludique et festif de M. Solfoni, professeur d'histoire moderne, sur « la Cour de France ». Et bien sûr la galerie des non. Renseignements : 81.66.53.47.

L'agenda culturel

Le 21 et 22 janvier, le Centre international de création vidéo, à Hérimoncourt, présente deux ateliers thématiques sur l'art et les nouvelles technologies.

Les œuvres diffusées proposent un panorama de l'utilisation artistique des technologies de l'image et du son. Renseignements : 81.30.90.30.

Durant tout le mois de janvier, le Gymnase espace culturel de l'IUFM de Besançon et l'Embudoire proposent un cycle intitulé « Écrire du théâtre aujourd'hui », avec des professionnels de la scène. Deux types de manifestations au programme : « Un auteur lit... son dernier texte » (Dagblat Durif le 9, Pierre Louis le 16 et Michel Azama le 24) et des débats sur « Écrire et mettre en scène ».

Le 10 : L'adaptation d'un texte littéraire, à propos de « Expédition Rabelais ». Le 17 : A-t-on le droit de parler de tout ? à propos de « Terrain ». Le 23 : Écrire pour les jeunes publics d'aujourd'hui.

Le 30 : L'adaptation d'un texte littéraire à propos de « Caudale » de Veltman.

Le 31 : Espaces quotidiens et espaces imaginaires à propos de « Les Gaschers ».

Tarif : 30 F (étudiants 15 F) pour les lectures ; entrée libre pour les débats. Tout sur à 18h.

Le 14 (20h30) et le 15 (17h) janvier, le Théâtre du Lavoir de Fontaine propose un divertissement musical lyrique et théâtral avec dégustation. Avec l'Ensemble de Camera. Renseignements : 81.90.29.36.

Le 18, 19 et 20 janvier à 20h30, « l'Espace » à Besançon présente « Partage de nuit » de Paul Claudel, mis en scène par Alain Olivier. Renseignements : 81.51.03.12.

Le 21 janvier à 20h45, le ballet du théâtre national de Prague présente « Cendrillon », ballet en trois actes (musique de Sergueï Prokofiev, livret de Nikolai Volkov) à la Maison des arts et loisirs de Sochaux.

En janvier, le Thev' de Vesoul présente trois spectacles : le 9 à 20h30, « Et attendez Godot » de Beckett mis en scène par Philippe Adria, le 18 à 14h30 et 20h30, conférence sur Tabou et le 24 à 20h30, le « Glenn Miller Memorial Orchestra ». Renseignements et locations : 84.75.40.66.

Jusqu'au 13 mars, le Musée des beaux-arts de Besançon expose les premiers d'Antonio Tassin (1831-1907) : paysagisme bisontin. 80 tableaux et 20 dessins sont présentés pour la première fois au public.

IUFM

Le « Gymnase culturel » lieu ouvert à tous

A Besançon, un nouvel espace pour la culture s'est ouvert à l'IUFM. Il proposera des manifestations tous les mois.

L'acte est venue du directeur de l'IUFM, M. Fontaine. Elle a mis deux ans à se concrétiser. Aujourd'hui (soit), le « Gymnase culturel », situé dans les murs de l'IUFM, Port Griffon, à Besançon, se réserve pour ses manifestations aux seuls étudiants de lieu. Mais il est ouvert pour ses derniers en environnement culturel et intervient en complément de leur formation.

Pour tous les autres amateurs de culture, le « Gymnase » propose un menu des rendez-vous, en consacrant quatre domaines : arts plastiques, musique, théâtre et culture scientifique. Avec un lieu dont l'acoustique idéale en fait l'unique salle de musique de chambre à Besançon.

Un lieu de plus ? « Non, affirme Pierre Fontaine, directeur responsable du service culturel de l'IUFM, car il ne s'agit pas de faire concurrence aux autres salles. Au contraire, nous sommes déterminés d'associer projets communs avec d'autres structures ».

Projet concrétisé par une programmation qui inverse la routine avec les étudiants, dans un souci d'ouverture. Chaque manifestation devra être prévue par une personne extérieure à l'IUFM et sera proposée en fonction d'un thème et non sur une base de végétarisme. Les concerts de



Un espace polyvalent pour la culture.

décembre concrétera l'histoire de la diaspora ont montré que les responsables sont prêts à une politique muséale, ce peu original. Ce qui ne signifie pas exclusive.

L'exposition de culture de l'inspiration à ve défilé 4000 visiteurs, étudiants ou non.

S.P.

BETHONCOURT

Du choc des cultures naît le drame

L'Arche, cet espace culturel, connaît sa première saison d'activité. D'abord consacré aux arts de la scène, il vise particulièrement le public lycéen et étudiant. Exemple en janvier avec « Alsace Afrique ».

L'Arche-Centre d'art et de rencontres de Bethoncourt est nouveau venu dans le paysage culturel du Pays de Monthélier. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir de l'ambition en matière de spectacles, pour « éveiller les curiosités ».

Ainsi, le 31 janvier sera présenté « Alsace Afrique », coproduit par la Compagnie l'Étoile, le Théâtre national de Strasbourg et le Relais culturel. Ce divertissement populaire mis en scène par Michèle Foucher s'est commencé à germer lorsque cette dernière a lu dans un journal « arrivée

depuis un mois en Alsace, une jeune ténégalaise supportant de moins en moins les injures de sa belle-mère l'a tuée de 44 coups de marteau. Les jurés l'ont condamné à 9 ans de prison. Son mari, alsacien, lui a pardonné et a célébré le mariage musulman en prison ».

Ce fait divers retient l'attention de Michèle Foucher qui demande à deux auteurs d'écrire chacun sa propre fiction de ce point de départ. Naissent alors « Négresse bonheur » de Michel Deutsch, né en Alsace et pratiquant le dialecte alsacien et « Putain d'Afrique »

de Bernard Zadi-Zaourou, né en Côte d'Ivoire et pratiquant la langue bété. Ces deux auteurs ont en commun le Français ; à part de leurs textes apparaît « Alsace Afrique ».

Que Michèle Foucher décrit comme suit : « cette expérience, qui fait se rencontrer deux cultures dans une relation d'écriture, se poursuit sur le plateau même, associant comédiens alsaciens et ivoiriens et dans le langage musical du spectacle, créé par des musiciens africains sous la conduite de Bernard Zadi Zaourou ».

ER A 20084

LA BOUTIQUE « ER »

... EN VENTE
DANS TOUS
LES BUREAUX
DE L'EST RÉPUBLICAIN



La trousse à couture : **20^F**



Le baladeur : **95^F**



Le stylo-plume : **16^F**



Le sac polochon : **50^F**



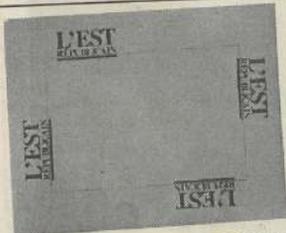
La pochette : **16^F**



Le coffret 3 verres : **12^F**



Le jeu de tarot : **30^F**



Le tapis de cartes : **22^F**



Le sac écolier : **32^F**



La camionnette centenaire : **50^F**



Le ballon : **9^F**



La Majorette Toyota : **18^F**



Le jeu de 32 cartes :

8^F



La pince à cravate : **20^F**

Le jeu de 54 cartes :

10^F



100

TOPO

FRANCHE-COMTE

Le mensuel du centre information jeunesse

JEUNESSE ET SPORT

EQUIPE

Olga, Cécile, Suy et Benoît dans un bateau

Quatre jeunes Franch-Comtois se lancent dans le Trophée des Caraïbes, une course réservée aux étudiants. Obligation : trouver des sponsors.



En route pour le Trophée des Caraïbes...

Une équipe bisontine dans une régata en Martinique. Ce pari est tenté par quatre étudiants originaires de la ville, aujourd'hui dispersés : Olga Eglin, est inscrite à la faculté d'Economie de Besançon, Cécile Bidet et Benoît Fosseprez aux Ecoles de Commerce de Rouen et Lille et Suy Nhek, cherche des stages dans le domaine où il espère se lancer, le cinéma.

Amis de longue date, puisque Olga, Cécile, et Suy, ont suivi ensemble les classes de seconde à terminale au lycée Pasteur de Besançon, ils ont décidé de se lancer cette année dans le Trophée des Caraïbes. Cette 5^e édition d'une course organisée par l'École supérieure de commerce de Rouen, est réservée aux étudiants de Grandes Ecoles et d'Universités. Avec une condition, réunir un budget de 60000 F.

Ce qui semble loin d'être une contrainte, à entendre Olga : « Ce qui nous intéresse, ce n'est pas seulement la course. Il y a d'abord l'idée de pouvoir par-

ensemble. L'exercice de recherche de sponsors est également quelque chose de motivant. Même si dans la région, les entreprises qui sponsorisent sont plutôt tournées vers le VTT ou le ski ».

Quant à la régata elle-même, c'est un peu l'aventure : « Seule Cécile fait de la voile tous les étés. Benoît, Suy et moi en avons pratiqué un petit peu » précise Olga.

Des skippers renommés

Il est vrai que le fonctionnement de la course peut rassurer les amateurs peu expérimentés : chaque équipe est en effet accompagnée d'un skipper de renom. Avoir Loïck Peyron, Michel Desjoyaux, Patrick Tabarly ou Christine Briand comme barreur dans une régata aux Antilles n'est pas pour leur déplaire. Précision : les équipes choisissent leur skipper dans l'ordre de l'inscription. Les premières à réunir leurs sponsors seront donc les premières servies.

Pour ces quatre jeunes gens - Olga, Cécile et Benoît ont 20 ans, Suy 22 - trouver des sponsors est donc une condition pour l'aventure qui aura lieu du 3 au 15 mars prochain.

Stéphane Paris



DIRECTION REGIONALE
ET DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DE BESANÇON

CONCOURS

Grand prix universitaire de la nouvelle

Le CROUS organise pour la 3^e année un concours de nouvelles. Un jury régional sélectionnera 3 ou 4 nouvelles qui seront récompensées (l'an dernier ont été distribués 4 prix de 2500 F). Ces nouvelles participeront à une sélection nationale. Prix : 10000 F pour la meilleure nouvelle étudiante ou non, 6000 F pour la meilleure nouvelle écrite par un étudiant et 4000 F pour le prix du Jury. Les meilleures nouvelles seront éditées.

Ce concours est organisé cette année sur le thème « Traces ». Le récit de 2500 mots maxi-

mum doit comporter peu de personnages et un temps fort autour duquel la trame narrative se construit. Il devra parvenir au CROUS, en 4 exemplaires, avant le 28 février 95, accompagné d'un feuillet séparé comportant le nom, l'adresse et la qualité du concurrent (les étudiants doivent joindre la photocopie de la carte).

Règlement du concours au CROUS de Besançon, Service des activités culturelles, 38 avenue de l'Observatoire, 25030 Besançon cedex.

Prix

Ecrivains en herbe à vos plumes !

Le ministère de la Jeunesse et des Sports renouvelle sa dotation de quatre prix littéraires, en leur attribuant 30000 F chacun. Pour un objectif qui consiste autant à favoriser la création et la diffusion de livres de qualité pour la jeunesse qu'à découvrir de nouveaux talents. Pour les quatre prix, les manuscrits - inédits - doivent être envoyés avant le mercredi 1^{er} mars à midi.

Le Prix du Roman Jeunesse récompense deux ouvrages écrits pour les 8-14 ans. Il est ouvert à tous les auteurs d'expression française ayant l'âge de la majorité légale dans leur pays. Le Prix de Poésie Jeunesse, ouvert aux plus de 18 ans, récompense un recueil de poèmes pour l'enfance et la jeunesse. Le

Prix Arthur Rimbaud concerne une oeuvre de toute inspiration : qualité, originalité, ton personnel sont les critères essentiels. Il est ouvert aux auteurs d'expression française de 18 à 25 ans. Il existe également un Prix de l'Océan Indien doté de 10000 F pour les auteurs francophones adultes de cette région.

Le ministère s'associe également au Rallye Club Européen qui organise un concours de poésie pour les élèves de collèges et lycées, de la sixième à la terminale et aux BTS. Un prix est attribué pour chaque niveau d'âge (règlement au Rallye Club Européen, 02270 Crécy-sur-Serre).

Règlements disponibles au CIJ.

En bref

● **BREVET - Profession sport 25** - permet une préparation à l'examen du Brevet de Surveillant de Baignade, avec l'agrément de la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports. La session de préparation a lieu du 27 février au 3 mars 1995. Cours théoriques et pratiques en piscine, dispensés par un breveté d'Etat, M. Gabriel Grosjean. Contact : Elina Champion, 81.88.35.35.

● **CONFÉRENCE - dans le cadre des activités de l'Université ouverte**, M. Magnien, président de l'Association astronomique de Franche-Comté donnera une conférence : « Newton et la

pomme de la connaissance » le samedi 7 janvier 1995 à 14h30 en salle de conférence de l'observatoire. Entrée gratuite. Renseignements : 81.66.69.00.

● **SALOMÉ - psychosociologue reconnu**, Jacques Salomé revient à Besançon après un passage remarqué l'an dernier. Spécialisé en communication, le fondateur d'un centre de formation aux relations humaines donnera une nouvelle conférence le vendredi 19 janvier à 20h30 sur le thème « La tendresse au quotidien ou la poésie de la vie ». Lieu : Micropolis, parc des Expositions de Besançon.